

**Algérie-Botswana : Khacef remplace Aït Nouri**

P-12

**Guerre contre le crime organisé**



**Les forces de sécurité frappent fort**

P-02

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION / Mercredi 03 septembre 2025 // N° 1152 // PRIX 20DA



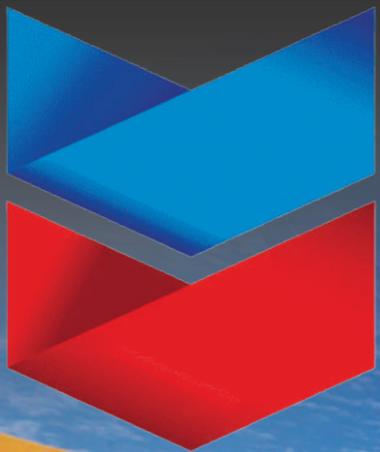
**HALLIBURTON**

**Halliburton, Chevron, ExxonMobil, Occidental Petroleum Corporation...**

p-03

## L'Algérie séduit

**Chevron**



## les géants pétroliers américains

**EXXON**



**L'**Algérie attire de plus en plus les géants américains de l'énergie. Après Halliburton, déjà solidement implanté, ExxonMobil et Chevron s'apprêtent à finaliser d'importants accords avec Sonatrach. Un engouement qui illustre l'intérêt stratégique porté par les Etats-Unis au potentiel pétrolier et gazier du pays.

**Alors que les cas de suicide augmentent parmi les soldats sionistes**  
**Des centaines de réservistes refusent de combattre**

P-16

**Des chiffres traduisant un engagement fort**

Près de 100 milliards DA consacrés aux infrastructures scolaires

P-03



**Il supervise de près les préparatifs au Palais des Expositions**

P-04

**Sifi Ghrieb en première ligne pour garantir le succès de l'IATF 2025**

**S**ous la supervision du Premier ministre, les préparatifs s'accroissent au Palais des Expositions, mettant en lumière l'ambition de l'Algérie de consolider son ancrage continental et de s'imposer comme acteur clé du commerce africain.



Application des directives présidentielles

# Sifi Ghrieb supervise l'importation immédiate de 10 000 bus

**L**e Premier ministre par intérim, Sifi Ghrieb, a présidé hier, au Palais du gouvernement, une réunion consacrée à l'établissement des mesures et conditions nécessaires au lancement de l'importation immédiate de 10 000 bus destinés au transport de voyageurs.



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du 26 août dernier. Le chef de l'État avait ordonné l'acquisition urgente de ces bus afin de remplacer un parc vieillissant et d'améliorer le service de transport public à travers le pays. La réunion d'hier a permis de trancher sur les modalités pratiques de l'opération : aspects liés à la

fabrication, à la commercialisation, au financement ainsi qu'à la répartition des véhicules à l'échelle nationale. Y étaient présents des représentants de plusieurs départements, dont les ministères de la Défense nationale, de l'Industrie, des Transports et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises. Le 26 août dernier, Abdelmadjid Tebboune avait présidé une réunion consacrée à l'état du secteur du transport où il avait engagé un débat approfondi avec les membres du gouvernement

et les responsables sécuritaires et militaires. Les discussions ont abouti à une série de mesures urgentes et de réformes structurelles. Parmi celles-ci figurent l'importation immédiate de 10 000 bus sous la tutelle du ministère de l'Industrie, l'acquisition massive de pneumatiques pour renforcer la sécurité routière, l'élaboration de nouvelles lois encadrant la circulation et les conditions d'obtention du permis de conduire, ainsi que la mise en place d'un contrôle sanitaire régulier des conducteurs incluant des tests de dépistage de drogues et de substances psychotropes. Le principe de la responsabilité civile a été élargi, de façon à engager non seulement les conducteurs impliqués, mais aussi les structures chargées de l'entretien des routes, les auto-écoles, les centres de contrôle technique et toute entité reconnue négligente. Les forces de sécurité ont également reçu instruction de renforcer la surveillance du réseau routier national afin de garantir une application stricte du Code de la route. Le chef de l'État a qualifié les dérives et comportements dangereux sur les routes de « terrorisme routier », annonçant une série de mesures fermes et globales destinées à réduire le nombre de victimes et à restaurer la discipline dans la circulation. La réunion s'est déroulée en présence du chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, du directeur de cabinet de la présidence, Boualem Boualem, de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que de hauts responsables sécuritaires et militaires. Ces décisions marquent le lancement d'une réforme en profondeur du secteur des transports et de la sécurité routière, avec l'ambition de restaurer la confiance des citoyens et de mettre fin à l'hécatombe sur les routes. Le 25 août, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, avait annoncé à Tamanrasset la mise en œuvre d'un plan national de remplacement des bus vétustes. La première étape prévoit le retrait de 5 400 véhicules de plus de 30 ans dans un délai de six mois. Le ministre a rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la décision du chef de l'État de retirer de la circulation les bus ayant dépassé trois décennies de service. En tout, 28 000 bus de plus de 20 ans sont encore en activité et seront remplacés ultérieurement. Le gouvernement entend remplacer progressivement les 84 000 bus vieillissants qui constituent l'ossature du transport public en Algérie. Une initiative rendue urgente par la recrudescence des accidents meurtriers, comme celui survenu à Oued El-Harrach à Alger, qui a causé la mort de 18 personnes et blessé 24 autres. Dans l'une de ses déclarations, le ministre des Transports a rappelé que si 90 % des accidents sont liés à l'imprudence des conducteurs, cette seule explication ne suffit pas à comprendre l'ampleur du problème.

Youcef S.

## Relance industrielle L'usine Hyundai de Tiaret confiée à une entreprise publique



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, qui assure également l'intérim à la tête du gouvernement depuis le 28 août dernier, a annoncé la relance prochaine de l'usine Hyundai de Tiaret, dont les biens ont été saisis par des décisions judiciaires définitives. Cette annonce a été faite en réponse à une question écrite du député Beldjilali Ahmed concernant le sort de cette unité industrielle du constructeur sud-coréen. Selon Sifi Ghrieb, le site sera confié à une entreprise publique afin de permettre sa remise en activité. Il a rappelé que la relance des sociétés industrielles à l'arrêt, en particulier celles confisquées à d'anciens oligarques et transférées à l'État, constitue une priorité dans la nouvelle dynamique économique engagée par le gouvernement. Concernant spécifiquement l'ex-usine Hyundai de Tiaret, les biens mobiliers et immobiliers saisis sont en cours d'examen par la commission sectorielle compétente, en vue de leur transfert à une entreprise publique qui en assurera l'exploitation. Le ministre n'a pas précisé si l'usine reprendra ses activités sous la marque Hyundai. Il est utile de rappeler que l'unité de montage automobile de Tiaret avait été inaugurée en 2017 par le groupe privé Tahkout, avant d'être fermée dans le sillage de l'opération anticorruption menée après la démission du président Abdelaziz Bouteflika en 2019. Le démantèlement du groupe Tahkout, dont le propriétaire Mahieddine Tahkout a été condamné à de lourdes peines de prison, a conduit à la mise sous tutelle judiciaire puis à la confiscation de ses biens. Depuis 2024, l'État a engagé un processus de récupération et de relance de ces entreprises au profit d'institutions publiques. Parallèlement, Hyundai prépare son retour direct sur le marché algérien. Le constructeur sud-coréen prévoit de lancer une nouvelle usine d'assemblage automobile d'ici 2027, en partenariat avec le groupe omanais Saud Bahwan. L'investissement, estimé à 400 millions de dollars, portera sur la production de SUV compacts et de voitures à hayon destinés au marché local et régional. Cette nouvelle implantation se fera à Relizane, sur le site qui avait auparavant accueilli l'usine de montage Volkswagen exploitée par Sovac.

Y. B.

## Guerre contre le crime organisé

# Les forces de sécurité frappent fort

Dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée, notamment celle liée au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, les services de la Sûreté nationale ont mené, ces derniers jours, des opérations d'envergure ciblant des réseaux criminels actifs dans plusieurs wilayas du pays. Ces interventions ont abouti à l'arrestation de dizaines d'individus et à la saisie de quantités considérables de drogues, de psychotropes et d'armes blanches. Ainsi, à Djelfa, deux personnes ont été arrêtées, avec la saisie de 758,6 grammes de kif traité et d'un fusil de fabrication artisanale. À Alger (Bir Mourad Raïs), un réseau de trois individus a été démantelé, entraînant la saisie de 2,540 kg de kif traité, ainsi que de sommes d'argent en dinars et en devises. Toujours à Alger (Sidi M'hamed), dix-huit personnes ont été arrêtées et environ 10 000 comprimés psychotropes saisis. À Oum El

Bouaghi, cinq individus ont été interpellés avec 3 900 gélules psychotropes, une quantité de cocaïne et des armes blanches. À Constantine, deux opérations distinctes ont permis le démantèlement de deux réseaux criminels, l'arrestation de quatre personnes, ainsi que la saisie de 104 786 gélules de psychotropes et de 48,05 kg de kif traité. À Tébessa, un réseau a été démantelé, deux individus arrêtés et 138 600 gélules de pré-gabaline saisies. Dans la capitale, quatre personnes ont été arrêtées avec 3,150 kg de cocaïne. À Mostaganem, un réseau organisant des traversées clandestines a été démantelé : six individus ont été interpellés et une embarcation ainsi que du matériel destiné à la migration illégale saisis. Dans la wilaya de Skikda (Azaba), en coordination avec l'Armée nationale populaire, deux personnes ont été arrêtées et 41 780 gélules de psychotropes confisquées, en plus de la récupération d'un véhicule. À Bordj Bou

Arréridj, deux individus ont été arrêtés avec 2 305 gélules de psychotropes. À Tlemcen (Mansourah), neuf personnes ont été interpellées dans le cadre du démantèlement d'un réseau, avec la saisie de 1,5 kg de drogue, de sommes d'argent, de deux véhicules et d'une moto. Enfin, à Médéa, trois individus impliqués dans un réseau criminel ont été arrêtés, avec la saisie de psychotropes et d'argent provenant du trafic. Ces résultats confirment la détermination des services de la Sûreté nationale à traquer les criminels impliqués dans le trafic et la promotion de drogues et de psychotropes, en raison de leur impact direct sur la stabilité de la société et la santé des citoyens. Les autorités de sécurité ont appelé, par ailleurs, les citoyens à signaler toute activité suspecte via le numéro vert 1548 ou l'application officielle de la Sûreté nationale, dans le cadre du renforcement du partenariat entre la population et la police.

# L'EXPRESS



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Halliburton, Chevron, ExxonMobil, Occidental Petroleum Corporation...

# L'Algérie séduit les géants pétroliers américains

**L'**Algérie attire de plus en plus les géants américains de l'énergie. Après Halliburton, déjà solidement implanté, ExxonMobil et Chevron s'apprentent à finaliser d'importants accords avec Sonatrach. Un engouement qui illustre l'intérêt stratégique porté par les États-Unis au potentiel pétrolier et gazier du pays, renforcé par sa proximité avec l'Europe et ses importantes réserves de gaz de schiste.

■ par Aïda Mouni

Le partenariat dans le secteur des énergies alternatives, dont les énergies fossiles, entre l'Algérie et les États-Unis s'accélère et prend une seconde jeunesse avec des projets de coopération identifiés et d'autres en cours pour donner à cette relation la solidité voulue par les responsables des deux pays. Les États-Unis, qui restent un partenaire des plus fiables dans le secteur pétrolier, sont déjà engagés en Algérie avec plusieurs groupes pétroliers liés à Sonatrach. C'est ainsi que le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu hier mardi le vice-président du groupe US Halliburton pour la région Afrique du Nord, Ahmed Helmy. Les possibilités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie ont été discutées par les deux responsables, indique un communiqué du ministère selon lequel, lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence de ses cadres et du représentant de l'entreprise Halliburton en Algérie, les deux parties ont examiné l'état des relations de coopération et de partenariat entre Sonatrach et l'entreprise américaine dans le secteur des hydrocarbures ainsi que les perspectives de leur développement. Les deux parties ont évoqué également les possibilités de coopération en matière d'exploration et de développement des champs de pétrole et de gaz, de services pétroliers, de solutions numériques, de technologies modernes et de formation des ressources humaines dans ces domaines, ajoute la même source. Le ministre algérien a estimé important de renforcer la coopération avec le groupe américain, au regard de



ses relations historiques avec Sonatrach, et a insisté sur le rôle clé des solutions numériques dans l'optimisation de l'exploitation des ressources algériennes en hydrocarbures et la garantie de leur durabilité. M. Arkab a également appelé au développement des gisements et à l'augmentation des niveaux de production en accordant une attention particulière à la promotion du contenu local, au développement des compétences nationales et au renforcement de la formation, réaffirmant le soutien du ministère à l'expansion des activités d'Halliburton en Algérie. M. Arkab a par ailleurs expliqué à son hôte l'importance de la diversification du mix énergétique et de recourir davantage aux énergies renouvelables, dans l'intérêt du secteur et de l'économie nationale, ajoute le ministère. M. Helmy a quant à lui réaffirmé l'engagement de l'entreprise Halliburton à renforcer sa présence en Algérie, saluant les évolutions positives que connaît le secteur de l'énergie grâce aux réformes en faveur de l'amélioration du climat d'investissement. Le représentant d'Halliburton a en outre renouvelé l'engagement du groupe US à apporter les dernières solutions et les technologies avancées, à contribuer à la promotion du contenu local, à soutenir les efforts de formation et à établir des partenariats d'investissement mutuellement bénéfiques, conclut le communiqué. Le groupe Halliburton, qui est l'un des plus grands fournisseurs de produits, services et de solutions intégrés pour l'exploration, le développement et la production dans l'industrie pétrolière et gazière dans le monde, présent dans plus de 70 pays avec des centaines de filiales, sociétés affiliées, succursales, est déjà présent en Algérie, alors que Sonatrach est en train de finaliser d'importants accords avec deux autres groupes US, à savoir

ExxonMobil et Chevron. En fait, l'Algérie est en voie de finaliser deux importants accords dans le domaine énergétique, soit dans le secteur pétrolier et gazier, y compris le gaz de schiste, selon l'agence américaine Bloomberg qui cite le nouveau président d'Alnaft, Samir Bakhti, dans un entretien paru au mois d'août dernier. "Les aspects techniques ont plus ou moins été convenus, mais l'alignement commercial est encore en cours de négociation et sera bientôt finalisé", a-t-il précisé dans cet entretien à Bloomberg, relevant qu'attirer ces deux compagnies "envoie un signal fort" de l'Algérie à ses partenaires économiques, notamment dans le domaine pétrolier et gazier. Contacté par Bloomberg après ces déclarations de la partie algérienne, Chevron a déclaré que «l'Algérie détient un système pétrolier de classe mondiale avec un potentiel de ressources pétrolières et gazières importantes». En outre, Chevron a dit être "enthousiasmée par les synergies et les relations potentielles" qu'elle pourrait développer en Algérie. En fait, selon les observateurs comme les spécialistes, l'Algérie dispose d'une importante infrastructure gazière et la proximité avec l'Europe constituent des atouts pour attirer les investisseurs. Selon l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (Energy Information Administration-EIA), l'Algérie dispose des troisièmes plus grandes ressources mondiales de schiste techniquement récupérables, derrière la Chine et l'Argentine, et devant les États-Unis. Le pays dispose de trois gazoducs vers l'Europe, un avantage face à d'autres producteurs plus éloignés. Et l'Algérie entend exploiter à fond ses potentialités dans le domaine du gaz et du pétrole. La présence en force de groupes pétroliers américains le prouve.

Des chiffres traduisant un engagement fort

## Près de 100 milliards DA consacrés aux infrastructures scolaires

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé hier, à Biskra, que l'ensemble des travaux liés aux programmes des équipements publics sont désormais lancés la même année. Les opérations d'inscription, d'étude et d'attribution de l'ordre de service s'effectuent dans une période précise, contrairement aux années précédentes où les projets démarraient par étapes et s'étendaient sur plusieurs années. Dans une déclaration à la presse, Mohamed Tarek Belaribi a révélé qu'environ 90 % des programmes inscrits dans la loi de finances relative aux infrastructures scolaires ont vu le lancement effectif de leurs travaux. Le nombre d'établissements réceptionnés a atteint 322 établissements

scolaires, pour un coût avoisinant 94 milliards DA, enregistrant ainsi une hausse notable par rapport aux années passées. Le ministre a insisté, lors de l'exposé détaillé sur la situation du secteur des équipements publics dans la wilaya de Biskra, sur l'importance d'accélérer le lancement de tous les projets. Commentant un tableau affichant des zéros dans les rubriques «projets lancés» et «en cours d'inscription», il a déclaré : «Tous les programmes d'équipements publics inscrits en 2025 ont démarré leurs travaux. L'inscription du projet, la réalisation de l'étude et l'octroi de l'ordre de service se font désormais la même année, Biskra en est un modèle. Par le passé, ces opérations se faisaient par étapes et s'étendaient sur plusieurs années.» Il a ajouté : «

Effacer cette image négative a été possible grâce à la complémentarité des efforts entre tous les secteurs.» Au cours de cette visite, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a procédé à l'inauguration de huit établissements scolaires de différents cycles à Djemoura, au chef-lieu de wilaya, à Chetma et à Laghrou. Par ailleurs, la réception de 34 établissements scolaires supplémentaires est prévue avant la fin de l'année en cours, leur mise en service devant se faire en trois étapes à partir de la rentrée scolaire. Selon le ministre, le nombre d'équipements publics réceptionnés cette année a connu une nette augmentation, atteignant 322 établissements scolaires, pour une enveloppe financière estimée à 94 milliards DA.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Une attractivité retrouvée

■ Aïda Mouni

Le ballet diplomatique et industriel qui se joue autour du secteur énergétique prend des allures d'offensive coordonnée des majors américaines. Après Chevron et ExxonMobil, aujourd'hui c'est Halliburton qui consolide sa présence à Alger. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier Ahmed Helmi, vice-président de la société américaine pour l'Afrique du Nord, pour évoquer le renforcement de la coopération avec Sonatrach. L'entretien a porté sur les perspectives d'exploration et de développement des gisements d'hydrocarbures, les services pétroliers, les solutions numériques et la formation. Arkab a insisté sur l'importance d'intégrer les «nouvelles technologies» afin d'optimiser l'exploitation des ressources et d'en garantir la durabilité. Le ministre a également rappelé la priorité donnée au contenu local et à la montée en compétences des ingénieurs et techniciens algériens. Halliburton, partenaire historique de Sonatrach, a de son côté réaffirmé sa volonté d'élargir son champ d'action, saluant les «réformes engagées» pour améliorer le climat d'investissement. Son représentant a mis en avant l'offre technologique de la compagnie et son engagement à soutenir la formation de la main-d'œuvre locale. Cette rencontre s'inscrit dans un contexte marqué par un regain d'intérêt des géants américains pour le sous-sol algérien. Selon le Wall Street Journal, ExxonMobil et Chevron sont en pourparlers avancés avec Sonatrach et devraient finaliser des accords d'exploration et de production dans le courant de l'année. Les discussions portent notamment sur le gaz conventionnel mais aussi sur le gaz de schiste, domaine où l'Algérie possède les troisièmes réserves mondiales. Dès 2020, Sonatrach avait signé deux mémorandums d'entente avec Exxon et Chevron. En mars dernier, en marge de la conférence CERAWEEK à Houston, Arkab et les dirigeants des deux majors avaient multiplié les rencontres, confirmant la volonté américaine de s'ancrer durablement en Algérie. La stratégie s'inscrit dans une dynamique plus large, celle de diversifier les partenariats et de mobiliser des investissements massifs pour accroître les capacités de production et d'exportation de gaz. L'ambition affichée est de porter les exportations à 100 milliards de m<sup>3</sup> à l'horizon 2027. Si l'Italie, via ENI, a déjà renforcé sa position, les Américains semblent décidés à accélérer. Avec 53 % du domaine minier national encore inexploré, l'Algérie devient un terrain de jeu convoité. Dans un marché mondial en recomposition, la ruée américaine sur le gaz algérien prend des airs de compétition stratégique.

Il supervise de près les préparatifs au Palais des Expositions

# Sifi Ghrieb en première ligne pour garantir le succès de l'IATF 2025

**D**'intenses activités concernant les préparatifs de l'IATF 2025 marquent la scène économique à Alger à la veille de l'ouverture de la foire commerciale intra-africaine. Cette dernière (4<sup>e</sup> édition), qui se déroule du 4 au 10 septembre, s'attend à une large participation internationale. D'où la supervision des derniers préparatifs de l'événement au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger par le Premier ministre Sifi Ghrieb, selon un communiqué du ministère. Mettant en exergue l'impact de cette foire et son importance pour l'économie algérienne, notamment par l'ouverture du marché sur le continent africain, et l'exposition des opportunités économiques de l'Afrique, le même communiqué souligne : « Cette foire constitue le reflet direct des politiques de l'État algérien visant à stimuler l'économie, développer des échanges commerciaux de qualité et bâtir des relations de partenariat stratégique avec son ancrage africain et mondial. » La 4<sup>e</sup> édition de l'IATF 2025, qui se tiendra du 4 au 10 septembre 2025, se déroulera avec une large participation internationale. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail de haut niveau, consacrée aux préparatifs de la cérémonie d'ouverture de cette 4<sup>e</sup> édition. Cette troisième réunion qu'il préside en une semaine en dit long sur l'intérêt que revêt l'événement économique pour le pays.

**S**upervisant et coordonnant l'ensemble des efforts gouvernementaux, Sifi incarne la mobilisation de l'État pour faire de cette foire intra-africaine un succès stratégique pour l'Algérie et pour le continent.



D'autant plus que l'Algérie mise beaucoup sur le développement des relations commerciales avec les pays africains, qui constituent un marché de proximité et vierge, ne demandant qu'à être exploité. Laquelle proximité ne fera que faciliter les échanges, voire les multiplier et les diversifier. De ce fait, l'importance de cet événement

continental a été déjà relevée au mois d'avril par le chef de l'État. Ce dernier a alors ordonné au gouvernement de mettre les bouchées doubles pour mobiliser tous les moyens et conjuguer les efforts à même d'assurer sa réussite. Du coup, la mobilisation du gouvernement, sous la houlette du Premier ministre et sur instruction du

président de la République, quant à la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation de tous les partenaires africains à l'événement continental ne fera que renforcer la coopération « Sud-Sud » prônée pour cet événement commercial intra-africain. Car l'enjeu est de taille, surtout que l'Algérie ne veut pas limi-

ter l'événement à un simple rendez-vous économique, mais lui permettre d'être un véritable catalyseur d'échanges, voire un pôle d'attraction pour les investisseurs et un moteur d'intégration africaine. Cela se concrétise par l'exploration et l'exploitation commune des multiples richesses des pays africains, que fera connaître l'événement commercial à l'occasion. Se voulant toujours pionnière dans les actions et initiatives destinées à consolider les relations, notamment commerciales, entre les peuples africains, l'ouverture de l'événement économique (IATF 2025) d'envergure continentale demeure l'occasion propice pour rehausser la stature du pays sur la scène africaine, sachant l'opportunité économique, voire stratégique, de la manifestation, qui constitue une porte d'entrée privilégiée vers le marché africain. Car il ne fait que renforcer la position de l'Algérie avec les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), destinés à consolider les échanges commerciaux et les relations entre les peuples africains. De ce fait, une mobilisation jamais égalée est remarquée ces derniers jours à l'approche de l'événement continental, pour lequel tout le monde (présidence, gouvernement, parlementaires, investisseurs, opérateurs économiques...) déploie de conséquents efforts pour assurer son succès.

Kader M.

## Abdoulaye Dieye, docteur en sciences économiques, université de Berger de Saint-Louis (Sénégal) : Nécessité de « repenser la structure actuelle du commerce en Afrique »

**L**'événement commercial qu'est la quatrième édition de la foire commerciale intra-africaine, qu'abrite Alger du 4 au 10 septembre 2025, demeure une occasion propice d'échanger des idées et avis, voire de débattre de l'avenir du continent dans un nouvel ordre économique mondial, exigeant de plus en plus des regroupements ou blocs solides pour résister. Dans ce sillage, des experts africains semblent comprendre la situation, dont le débat pourrait mieux éclairer leur lanterne. L'explique le Dr Dieye, l'universitaire et expert au Centre d'études de politique pour le développement, relevant de la direction générale de la planification et des politiques économiques au ministère du Plan et de la Coopération de la République du Sénégal dans l'entretien accordé au quotidien El Moudjahid. Il met en exergue le rôle économique de l'Algérie pour l'Afrique, et la nécessité de plaider pour le lancement d'une réflexion afin de promouvoir le label « Made in Africa », et la création d'un fonds de financement panafricain. L'universitaire passe en revue à l'occasion les diverses pistes permettant l'émergence d'un continent plus fort, et préconise ainsi des actions sur divers fronts parmi lesquels l'innovation et la décarbonation. S'agissant de son avis sur la 4<sup>e</sup> édition de la Foire du commerce intra-africain qui se tient à Alger du 4 au 10 septembre 2025, le Dr Abdoulaye Dieye valorise l'importance capitale de l'événement, le considérant comme moment propice, voire stratégique pour l'entame des discussions et le débat des facilitations à mettre

en œuvre pour la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Laquelle mise en œuvre exige, selon l'universitaire, une large consultation sur plusieurs facteurs et secteurs, impliquant de nombreux acteurs à l'exemple des entreprises, des investisseurs, des décideurs politiques, des institutions financières, des partenaires techniques et financiers, de la société civile... Ce dernier considère que la foire doit être un espace ou une plateforme de dialogue, de coopération et de partenariat ciblant l'accélération de l'intégration économique régionale. Insistant sur l'impact de l'événement, le Dr Abdoulaye avertit des leçons du passé, tout en insistant sur le fait que la foire doit permettre de larges concertations, à des fins de transformation de la structure actuelle du commerce dans le continent. Il rappelle pour cela la caractéristique de la faiblesse des échanges intra-africains, la prévalence des exportations de matières premières et de produits primaires et la faiblesse aussi de l'insertion du continent africain dans les chaînes de valeur mondiale. D'où l'occasion pour l'édition de cette foire de mettre en relief la promotion des produits manufacturés, de l'agro-industrie, des services et des secteurs considérés d'avenir à l'exemple du numérique et des énergies renouvelables. Tout en reconnaissant le poids économique de l'Algérie en tant que pays hôte, l'économiste conseille de profiter de l'événement pour mettre en valeur sa logistique, sa compétitivité et son potentiel productif. Interrogé sur les recommandations pouvant résulter de cet événement phare

(IATF 2025), le Dr Abdoulaye fera part de la nécessité d'accroître les investissements dans les infrastructures en Afrique, car le déficit en infrastructure en Afrique subsaharienne semble freiner l'intégration. D'où la nécessité de réaliser des routes, des chemins de fer, des aéroports, les ports modernes ainsi que des infrastructures énergétiques. Ces infrastructures réalisées permettent une meilleure connexion des marchés africains et une réduction des coûts logistiques, et facilitent ainsi les échanges intra-africains. L'économiste conseille à l'occasion à l'Afrique d'aller au-delà de l'exportation de matières premières brutes, et de se concentrer sur leur transformation au niveau local, dans le but de créer des postes d'emploi et de générer une plus grande valeur ajoutée sur le continent. Mettant en relief le développement des PME, l'universitaire insiste sur leur soutien, puisque l'Afrique enregistre selon lui un déficit en entreprises comparativement aux pays émergents, alors que l'accès au financement demeure toujours un obstacle majeur pour le développement du tissu entrepreneurial africain. D'où la nécessité de création d'un fonds de financement panafricain, pouvant faciliter l'accès. Tout en insistant sur la protection des PME face aux géants économiques mondiaux, l'économiste africain rappelle la place que doivent prendre l'innovation et la recherche-développement, d'autant plus que cette édition de la foire pourrait lancer une réflexion sur la promotion d'un label « Made in Africa » de qualité, capable de s'imposer sur les marchés internationaux.

Kader M.

## IATF 2025 : Alger met en pause les poids lourds

**L**a wilaya d'Alger a annoncé, hier, l'interdiction de circulation des poids lourds pendant deux jours, à partir d'hier soir (à 23 h 59). Cette mesure a été décidée pour faciliter le trafic routier durant la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Selon le communiqué, l'interdiction s'applique du 2 septembre à 23 h 59 jusqu'au 4 septembre à la même heure. Certains véhicules sont toutefois exemptés : les camions de ravitaillement en carburant, d'approvisionnement en denrées alimentaires, ceux destinés aux travaux des établissements publics de la wilaya, aux services communaux, aux hôpitaux pour l'oxygène, ainsi que les camions de la SEAAL, de Sonelgaz, d'Algérie Télécom et des opérateurs de téléphonie mobile. La wilaya a également informé les citoyens que la forêt de Bouchaoui, située dans la circonscription de Chéraga, sera fermée temporairement du 2 septembre à 23 h 59 jusqu'au 5 septembre à 6 h 00.

## Prise en charge des femmes victimes de violence

## Le ministère de la Solidarité lance une plateforme nationale

**L**e ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme lance la première plateforme nationale spécialisée dans la prise en charge des femmes victimes de violence, a indiqué hier un communiqué rendu public. Cette plateforme vient compléter les dispositifs déjà existants, comme le guide juridique pour la protection de la femme et la mise en service du numéro vert gratuit 1026, destiné à l'écoute et au soutien des femmes victimes de violences.



■ Par Meriem Kaci

Désormais, les femmes victimes de violence disposent d'une plateforme nationale où elles peuvent signaler les actes de violences, et demander conseil et assistance auprès des services chargés de sa protection. En effet, le ministère de la Solidarité nationale vient de lancer une plateforme nationale spécialisée dans la prise en charge des femmes victimes de violence baptisée « Himayati » [www.himayati.dz](http://www.himayati.dz).

Cette plateforme permet aux femmes de signaler des actes de violences, de demander conseil ou assistance. Elle permet également d'entrer en contact en toute sécurité avec les services chargés de sa protection, ajoute la même source. Selon le département de Soraya Mouloudji, cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de prise en charge familiale mis en place par

l'État afin de renforcer la protection des femmes et de promouvoir leurs droits. La plateforme « Himayati » vise également à renforcer les efforts nationaux déployés pour protéger, soutenir et accompagner les femmes algériennes, en proposant des services variés et intégrés, à l'instar de ceux fournis par les institutions du secteur de la solidarité nationale, de la famille et des questions féminines, ainsi que par les différentes parties prenantes, parallèlement à l'espace numérique qui assure une couverture inclusive de toutes les femmes dans toutes les localités du pays, quelles que soient leurs situations, et ce, grâce à l'interconnexion des différents services de sécurité et des services compétents des secteurs de la justice et de la santé.

La plateforme « Hamayti » est présentée également comme « un espace de sensibilisation » visant à renforcer la solidarité et à permettre aux femmes de mener leur vie et d'exercer leurs rôles sociaux en

toute sécurité, pour une famille stable et une société sûre et prospère.

Il y a lieu de préciser que cette plateforme vient compléter les dispositifs déjà existants, comme la mise en service du numéro vert gratuit 1026, destiné à l'écoute et au soutien des femmes victimes de violences et à signaler tout acte de maltraitance pour bénéficier d'une prise en charge immédiate, confidentielle et multidisciplinaire. Il s'agit également de l'élaboration d'un guide juridique pour la protection de la femme élaboré par le ministère de la Solidarité nationale en collaboration avec le ministère de la Justice. Ce document est un recueil de tous les textes de loi relatifs à la protection et à la promotion des droits des femmes, dans la sphère privée et le milieu professionnel, et un outil d'orientation de tous les acteurs intervenant dans la protection des femmes victimes de violences, entre autres les services de sécurité, les associations et les services sociaux.

## Mawlid Ennabaoui

## La Protection civile lance une campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

La Direction générale de la Protection civile a lancé hier une campagne de sensibilisation de proximité sur les risques de l'utilisation des produits pyrotechniques et des bougies, en prévision du Mawlid Ennabawi Echarif qui sera célébré ce vendredi, indique un communiqué rendu public. Cette campagne, qui porte sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et des bougies, sera accentuée sur la sensibilisation de la frange la plus vulnérable, à savoir les enfants, et ce, à travers le prêche du vendredi et au niveau des places publiques, en privilégiant les réseaux sociaux et les différents médias, ajoute la

même source. La Protection civile, dans ce sens, aide les parents à expliquer aux enfants les dangers de ces produits prohibés, tels que « le risque d'explosion dans la main, brûlure des yeux, perte définitive de l'audition, amputations, inflammation des vêtements, début d'incendie ». Cette campagne vise, également, à rappeler aux usagers des produits pyrotechniques qu'il est strictement interdit de les projeter sur les personnes, sur les voitures, les stations d'essence et les habitations, notamment près des hôpitaux et centres de soin. Par ailleurs, « la manipulation des bougies et cierges doit tenir compte des consignes de sécurité », qui consistent à les placer sur

des supports stables et non inflammables et loin des tentures et des meubles, afin d'éviter les incendies », note le communiqué. « Les manipulations des bougies et cierges doivent se faire exclusivement par les adultes », insiste la Protection civile, soulignant que ces articles, ainsi que les allumettes et les briquets doivent être gardés hors de portée des enfants. Le numéro de secours 14, ainsi que le numéro vert 1021 sont mis à la disposition des citoyens en cas d'accident ou d'incendie, rappelle la Protection civile, notant l'importance de préciser, lors de l'appel, la nature du risque et l'adresse exacte.

Accidents de la route  
36 morts et 2252  
blessés en une semaine

Trente-six personnes sont décédées et 2252 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 24 au 30 août dernier à travers le pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran, avec 3 morts et 97 blessés dans 70 accidents, précise la même source.

En outre, la Protection civile a enregistré, durant la même période, le décès de 13 personnes par noyade en mer et de 5 dans des réserves d'eau.

Cependant, le dispositif pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 5023 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 1401 personnes sur les lieux et l'évacuation de 275 autres vers les structures sanitaires locales.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2501 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (289 incendies), Skikda (134) et Annaba (131). De son côté, le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 211 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, conclut le bilan.

Enseignement supérieur  
La plateforme de demande  
de la bourse ouverte aux  
nouveaux étudiants

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, l'ouverture de la plateforme de demande de la bourse pour les nouveaux bacheliers, et ce jusqu'au 15 septembre courant. Le ministère souligne que les concernés doivent déposer un seul document. Il s'agit du « relevé des émoluments des parents », via le lien <https://progres.mesrs.dz/eminha/login.xhtml>.

## CASNOS

Les agriculteurs  
appelés à s'acquitter  
de leurs cotisations

La Caisse nationale de Sécurité sociale des non-salariés (Casnos) a appelé l'ensemble des agriculteurs affiliés à s'acquitter de leurs cotisations, précisant que la date limite de paiement a été fixée au 30 septembre 2025. Dans un communiqué rendu public, la Casnos a demandé aux agriculteurs concernés de procéder au règlement de leurs cotisations annuelles afin d'éviter les majorations et pénalités de retard. Le règlement de ces cotisations, ajoute la même source, permet aux affiliés et à leurs familles de bénéficier des diverses prestations sociales dont l'assurance maladie. L'organisme a également rappelé que les agriculteurs peuvent régler leur situation en ligne via le service de paiement électronique disponible sur la plateforme numérique « Damacom » : [damankom.casnos.dz](http://damankom.casnos.dz)

## GOUVERNANCE ÉNERGÉTIQUE

## Amine Remini prend la tête de l'Autorité de régulation des hydrocarbures

M. Amine Remini a été installé, lundi à Alger, en qualité de nouveau président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), en remplacement de M. Nadil Rachid, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. La cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège du ministère, a été présidée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaï ainsi que des PDG des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Sonarem. Étaient également présents les présidents de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), et de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), en sus des cadres du ministère et des membres du comité directeur de l'ARH. Dans son allocution à cette occasion, M. Arkab a affirmé que cette installation s'inscrit dans le cadre de la dynamique continue que connaît son secteur, saluant le rôle "pivot" de l'ARH dans la garantie de la transparence et de l'efficacité dans la gestion des activités afférentes aux hydrocarbures, ainsi que dans le soutien de la compétitivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement, selon le communiqué. Il a également souligné que l'Autorité demeure "une pierre angulaire dans la concrétisation des réformes structurelles du secteur et dans le renforcement de l'attractivité de l'investissement dans l'industrie énergétique", réaffirmant le soutien total du gouvernement dans l'accomplissement de ses tâches. "La prochaine étape exigera de l'ARH la poursuite de ses efforts de renforcement de l'efficacité des instruments de régulation et de développement des mécanismes de contrôle des activités, et ce au service de l'économie nationale et de la préservation des ressources énergétiques nationales", a-t-il dit. Après avoir salué les compétences et l'expérience de M. Remini dans le secteur, qui occupait dernièrement le poste de directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, le ministre a affirmé que sa nomination reflétait la volonté de l'État de promouvoir les compétences nationales et de leur confier des responsabilités stratégiques, renouvelant son soutien total dans ses nouvelles fonctions. Le ministre d'État a, en outre, exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à M. Rachid Nadil pour les efforts qu'il a déployés durant sa période à la tête de l'Autorité. Pour sa part, M. Remini, a exprimé "sa reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en sa personne, ainsi qu'au ministre du secteur pour sa nomination à ce poste", affirmant qu'il assumait ses fonctions "avec un esprit de responsabilité et d'engagement, dans le cadre de la continuité du travail institutionnel mené par l'ARH depuis sa création en 2005", selon la même source. Le nouveau président a précisé que sa mission sera axée sur le renforcement de la transparence et de la rigueur dans les mécanismes de régulation, l'ouverture de canaux de dialogue avec les différents acteurs, la modernisation des méthodes de travail de l'Autorité et la promotion de l'innovation, en sus de la valorisation des compétences internes afin d'en faire un levier de performance. Il a assuré que "l'Autorité restera un acteur stratégique au service de la souveraineté énergétique de l'Algérie, en veillant à l'équilibre du marché, à l'instauration d'un climat concurrentiel, et à l'accompagnement de la transition énergétique engagée par l'État", conclut le communiqué.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

## Les marchands de pierres et métaux précieux soumis à un nouveau règlement

Le ministère des Finances impose désormais aux commerçants de pierres et métaux précieux des procédures strictes de vigilance et de déclaration des opérations suspectes, afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Suite au rapport de la direction générale des impôts (DGI) qui a concerné l'évaluation sectorielle des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des commerçants de pierres précieuses et de métaux précieux, ces derniers sont désormais soumis à un nouveau règlement. En effet, le ministère des finances vient de publier, dans le dernier numéro du journal officiel, un arrêté portant mise en place d'un règlement pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, à l'égard des marchands de pierres et métaux précieux. Selon ce règlement, toutes les personnes physiques ou morales exerçant une activité de commerce de pierres et métaux précieux (Assujettis) doivent faire preuve de vigilance à l'égard de leurs clients ainsi que lors de la réalisation d'opérations commerciales, même à titre occasionnel, en adoptant l'approche fondée sur les risques, à l'effet d'évaluer les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés à la nature et au volume de leurs activités, en mettant en place des mesures appropriées pour déterminer, prévenir et atténuer ces risques. Les assujettis doivent prendre les mesures appropriées pour identifier et évaluer les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive liés au développement de nouveaux ser-



vices ou produits et de nouvelles pratiques professionnelles, y compris de nouvelles méthodes de prestation de services et ceux découlant de l'utilisation de technologies nouvelles ou en cours de développement, en relation avec chacun des nouveaux produits ou déjà existants. Ils doivent aussi effectuer une évaluation des risques avant le lancement ou l'utilisation des prestations, des produits, des pratiques ou des technologies et prendre les mesures appropriées pour gérer et atténuer ces risques, ainsi que les risques spécifiques liés aux relations d'affaires et aux transactions qui n'impliquent pas la présence physique des parties. Les assujettis doivent mettre en place des procédures d'identification et de vérification de l'identité de leurs clients, qu'ils soient permanents ou occasionnels, résidents ou non-résidents. Ils doivent, également, veiller à

l'adoption de normes internes garantissant l'efficacité de ces procédures, en tenant compte des éléments essentiels de gestion des risques et des mesures de contrôle. Ils sont tenus de mettre en œuvre des mesures de diligence raisonnable continues, dans le cadre de leur relation d'affaires, dans les cas suivants : lors de l'établissement d'une relation d'affaires ; lors de l'exécution d'une opération occasionnelle dont le montant atteint ou dépasse deux millions de dinars algériens (2 000 000 DA) ou l'équivalent en monnaies étrangères, qu'il s'agisse d'une transaction unique ou de plusieurs transactions apparemment liées, dont le montant global dépasse ce seuil ; lors de la réalisation d'une transaction occasionnelle sous forme de paiement électronique ou d'un ensemble de transactions paraissant connexes et dont le montant total dépasse le seuil précité.

Les assujettis sont tenus d'adopter des procédures d'identification et de vérification de l'identité des clients et des bénéficiaires effectifs, avant l'établissement de la relation d'affaires ou de l'exécution d'une opération. Ils doivent prendre les mesures de vigilance, en tenant compte des risques liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à la prolifération des armes de destruction massive qui résultent du client ou de la relation d'affaires, pour identifier les bénéficiaires effectifs pour les personnes physiques. Les assujettis sont tenus à l'obligation de déclaration de soupçon dès sa survenance et l'apparition du soupçon. Les assujettis doivent surseoir à l'exécution de toute opération suspecte portant sur des fonds constituant un produit d'une infraction d'origine ou des fonds suspectés d'être destinés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme ou à la prolifération des armes de destruction massive. Les assujettis doivent déclarer immédiatement, à la cellule de traitement du renseignement financier, toute opération suspecte, même s'il leur a été impossible de surseoir à leur exécution ou postérieurement à leur réalisation. Ils sont tenus, également, de signaler, sans délai, tout paramètre susceptible de modifier l'évaluation des risques effectuée par l'assujetti, lors de la déclaration de soupçon, ainsi que toute information permettant de confirmer ou d'infirmer le soupçon.

Inès B.

## HAMMAM BOUHADJAR

## Feu vert au plan d'aménagement touristique

Le ministère du tourisme et de l'artisanat vient de donner son approbation au plan d'aménagement touristique de la p d'expansion et site touristique « Hammam Bouhadjar », wilaya de Aïn Témouchent. Le ministère a publié un arrêté dans ce sens, dans le dernier numéro du journal officiel. "En application des dispositions de l'article 18 du décret exécutif n° 07-86 du 21 Safar 1428 correspondant au 11 mars 2007, modifié, fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques, est approuvé le plan d'aménagement touristique de la zone d'expansion et site touristique « Hammam Bouhadjar » commune de Hammam Bouhadjar, wilaya de Aïn Témouchent, d'une superficie aménageable de 22 hectares, 50 ares et 13 centiares, sur une superficie de 72 hectares de la zone d'expansion et site touristique" précise-t-on dans cet arrêté. Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 03-03 du 16 Dhoul El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003, modifiée et

complétée, susvisée, le plan d'aménagement touristique (PAT) vaut permis de lotir pour les parties constructibles. Hammam Bou Hadjar est une ville de la wilaya d'Aïn Témouchent, en Algérie, connue pour sa station thermale réputée et les eaux bienfaisantes de ses sources. La zone d'expansion touristique de Hammam Bou Hadjar profite de ce site naturel pour le développement du tourisme thermal, offrant ainsi des potentialités importantes pour la région d'Aïn Témouchent. La station est située dans cette commune de la wilaya d'Aïn Témouchent. La zone est nichée entre le mont de Tassala au sud et la Grande Sebkhah d'Oran (lac salé) à l'est, ce qui offre un cadre naturel diversifié. Les sources de Hammam Bou Hadjar sont réputées pour leur richesse en eau thermale. Les eaux sont hyperthermales (entre 57 et 72°C), riches en CO2 et de type chlorurée sodique. Les potentialités naturelles de la région sont exploitées pour développer le tourisme thermal à travers la station. Il existe une zone d'expansion touris-

tique qui vise à promouvoir le tourisme thermal au niveau de la station. Les activités touristiques dans la région incluent le tourisme thermal, mais aussi un tourisme côtier plus large, ainsi que le tourisme culturel et archéologique dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Des projets, comme la conception d'un complexe touristique thermal, sont envisagés pour valoriser le site. L'approbation des plans d'aménagement touristique (PAT) des Zones d'Expansion et Sites Touristiques (ZEST) est un processus légal qui permet de développer le potentiel touristique de ces zones. Les ZEST sont des espaces désignés pour le tourisme, soumis à des plans approuvés qui déterminent les zones constructibles et les infrastructures à réaliser. Le processus implique généralement une étude, l'élaboration d'un PAT, sa soumission aux autorités compétentes et son approbation par arrêté ministériel ou autre acte officiel, comme l'illustrent les exemples d'arrêtés des journaux officiels.

Inès B.

## MILLIONNAIRES ET MILLIARDAIRE

### Des chiffres à caution érigés en vérités

En Algérie, des chiffres surgissent souvent de nulle part et finissent par être considérés comme des vérités absolues par l'opinion publique et même par certains médias. Ils sont commentés, disséqués et analysés, sans que personne ne s'interroge réellement sur leur fiabilité ou leur cohérence. À la fin de cet été, un nouveau chiffre a circulé : l'Algérie compterait 2 700 millionnaires et un seul milliardaire, pas plus, pas moins. Ce chiffre proviendrait du rapport annuel sur la richesse « Africa Wealth Report 2025 », publié par le cabinet international de conseil en patrimoine Henley & Partners. Selon ce classement, l'Algérie figure dans le top 10 africain des pays ayant le plus de millionnaires, en dollars. Cependant une question: comment ce calcul a-t-il été fait ? Ce cabinet, surtout connu pour son classement des passeports, souvent controversé, s'est lancé dans le décompte des fortunes mondiales. Pourtant, les chiffres attribués à l'Algérie laissent perplexes. Sur quelles bases Henley & Partners a-t-il évalué la fortune de ces 2 700 millionnaires supposés ? Certes, d'autres organismes comme Forbes se livrent aussi à ce type d'exercice. Pour établir leurs classements, ils se basent généralement sur des déclarations volontaires, parfois intéressées, de la part des riches eux-mêmes, ou sur des données financières disponibles. D'après Wikipédia, le calcul de la fortune prend en compte les biens mobiliers et immobiliers, à l'exception de la résidence principale, des bijoux et des œuvres d'art. Mais ce principe se heurte à une difficulté majeure dans le cas de l'Algérie. Dans notre pays, les entreprises privées cotées en Bourse se comptent sur les doigts d'une main, et donc les données financières accessibles sont extrêmement limitées. Pour toutes les autres, aucune information n'est rendue publique. De plus, les fortunés algériens ne communiquent jamais sur leurs biens, qu'ils soient en Algérie ou à l'étranger. À part quelques figures connues du monde des affaires, la plupart des riches préfèrent vivre à l'écart des projecteurs, allant même jusqu'à rester discrets sur les activités de leurs propres entreprises. Dès lors, il est difficile d'accorder du crédit aux chiffres avancés par Henley & Partners, que ce soit sur le nombre de millionnaires en dollars ou sur l'ampleur de leurs fortunes. Une chose est néanmoins certaine : l'Algérie compte bel et bien des millionnaires, et probablement des multimillionnaires. Mais leur nombre exact et leur véritable richesse demeurent, pour l'instant, un mystère bien gardé.

R.E

## TÉLÉCOMS

## L'ARPCE publie ses chiffres du 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Le marché mobile a atteint 54,2 millions d'abonnés au premier trimestre, en hausse de 4,4 % sur un an. Les offres prépayées dominent largement, tandis que les abonnements postpayés reculent.

L'authorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) vient de rendre public les indicateurs des marchés de la téléphonie mobile, fixe et du réseau internet du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Le parc global des abonnés actifs aux réseaux mobiles par opérateur enregistré un total de 54 266 593 d'abonnés soit un taux d'évolution de 4,41% par rapport à la même période de 2024. Sur les 54,267 millions abonnés, 2,572 millions sont des abonnés au réseau GSM soit 4,74%, contre 51,694 millions abonnés aux réseaux 3G/4G, soit 95,26%. Le parc global des abonnés prépayés a enregistré une évolution de 0,41%, en passant de 51,636 millions abonnés au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2024 à 51,850 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025. Au cours du premier trimestre de l'année 2025, le parc des abonnés prépayés a atteint 2,558 millions abonnés GSM, soit 4,93% du total des abonnés prépayés, contre 49,292 millions abonnés 3G&4G, soit 95,07% du total des abonnés prépayés. Le parc global des abonnés postpayés a enregistré une légère évolution de 0,08%, en passant de 2,415 millions abonnés au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2024 à 2,417 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025. Le parc des abonnés postpayés au premier trimestre de l'année 2025 a atteint 0,014 millions abonnés GSM, soit 0,58% du total des abonnés postpayés, contre 2,403 millions abonnés 3G&4G, soit 99,42% du total des abonnés postpayés. Au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025, le trafic voix généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 42,776 milliards de



minutes, dont 83,33% réalisé en intra-réseau, 16,62% en trafic national sortant, 0,03% en trafic international sortant et 0,02 % trafic international entrant. Au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025, le trafic SMS généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 3,032 milliards de SMS, dont 84,70% réalisé en intra réseau, 14,22% en trafic national sortant, 0,26% en trafic international sortant et 0,82% trafic international entrant. Le parc de téléphonie mobile (GSM, 3G & 4G) a enregistré une évolution de 4,41% en un an, passant de 51,973 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 à 54,267 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025. Le parc global des abonnés pré-

payés a enregistré une évolution de 4,73% en un an, passant de 49,509 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 à 51,850 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025. Le parc global des abonnés postpayés a enregistré une diminution de 3,34%, en passant de 2,500 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 à 2,417 millions abonnés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025. Pour le réseau fixe, à la fin mars 2025, les abonnés résidentiels aux réseaux de la téléphonie fixe représentent 92,74% du total des abonnés de la téléphonie fixe, contre 7,26% d'abonnés professionnels. Au cours du premier trimestre de l'année 2025, 88,91% du total des abonnés de l'internet en Algérie sont des abonnés de l'inter-

net de la téléphonie mobile, contre 11,09 % des abonnés de l'internet de la téléphonie fixe. Sur les 7 146 747 abonnés de la téléphonie fixe, 701 499 abonnés disposent uniquement du service téléphonique, soit 9,82% du parc global de la téléphonie fixe. Ce taux a enregistré une diminution de 0,5 point par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2024, ce qui s'explique par l'évolution du nombre d'abonnés de l'internet fixe, notamment le parc d'abonnés FTTH qui a augmenté de 233 893 abonnés en un seul trimestre. Sur les 6 445 248 abonnés de l'internet fixe, 96,96 % sont des abonnés résidentiels contre seulement 3,04 % sont des abonnés professionnels.

Inès B.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## L'APRUE lance la seconde phase de son programme d'aide aux ménages

Après le succès de la première phase, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) lance la seconde phase du projet "Promotion des climatiseurs performants". Un projet inscrit dans le Programme National de Maîtrise de l'Énergie, que l'agence met en œuvre pour le compte du ministère de l'énergie des mines et des énergies renouvelables. "Vous avez un ancien climatiseur énergivore, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'état pour le remplacer par un nouveau modèle plus efficace. En optant pour un climatiseur performant vous économiserez jusqu'à 50% d'énergie, vous faites un geste pour la planète, vous améliorez votre confort, vous allégez vos dépenses et vous encouragez la production nationale", indique l'APRUE sur sa page officielle facebook qui poursuit : "Comment en profiter ? Inscrivez-vous dès maintenant sur

la plateforme numérique PDiP de l'APRUE, sélectionnez le fabricant et le modèle, parmi les fabricants nationaux conventionnés avec l'APRUE, et bénéficiez de l'aide, dans la limite du quota alloué". Le projet « Promotion des climatiseurs performants » est une initiative de l'APRUE (Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie) visant à remplacer les climatiseurs énergivores par des modèles plus économes en énergie. Lancé en 2024 et prolongé en 2025, le programme offre une subvention de l'État de 50 % aux ménages pour l'acquisition et l'installation de ces appareils. Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur la plateforme numérique de l'APRUE pour bénéficier de cette aide dans le cadre du programme national de maîtrise de l'énergie. L'objectif est de remplacer les appareils énergivores par des modèles plus performants et moins énergi-

vores. Le projet contribue à réduire la consommation d'énergie, en particulier pendant la période estivale où la demande de climatisation est élevée. L'État offre une aide financière couvrant 50 % des frais de fourniture et d'installation des nouveaux climatiseurs. Les citoyens intéressés doivent s'inscrire sur la plateforme numérique de l'APRUE pour pouvoir bénéficier de cette subvention, en fonction des quotas disponibles. Notons que ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du PNME, qui vise à promouvoir l'efficacité énergétique en Algérie. L'APRUE collabore avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) pour soutenir les initiatives d'efficacité énergétique et d'innovation. Le programme s'adresse spécifiquement aux ménages souhaitant remplacer leurs climatiseurs.

Inès B.

EL-BAYADH

# Plus de 45.000 hectares dédiés à l'investissement agricole

La superficie concernée, destinée à l'arboriculture fruitière, de la pomme de terre (de consommation et de semence), ainsi que du maïs-grain, est répartie entre les communes d'El-Abiodh Sidi Cheikh et El-Benoud, sur deux périmètres agricoles, à savoir Ed-Dor 02 et la route Bechar-Adrar. Les inscriptions pour bénéficier de ces terres agricoles se font à travers la plateforme numérique de l'ONTA, a indiqué la même source, ajoutant qu'elles ont débuté le 3 août dernier, avec une prolongation jusqu'au 16 septembre en cours.

Une superficie de plus de 45.700 hectares a été réservée, dans la wilaya d'El-Bayadh, à l'investissement agricole dans le cadre de la concession, au profit des investisseurs et des jeunes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de l'Office national des terres agricoles (ONTA). La même source a expliqué à l'APS que cette importante assiette foncière agricole, destinée à la mise en valeur agricole dans le cadre de la concession, est allouée conformément aux dispositions du décret exécutif 21-432, qui fixe les conditions et les modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat pour leur mise en valeur dans le cadre de la concession. La superficie concernée, destinée à la culture des arbres fruitiers, de la pomme de terre (de consommation et de semence), ainsi que du maïs-grain, est répartie entre les communes d'El-Abiodh Sidi Cheikh et El-Benoud, sur deux périmètres agricoles, à savoir Ed-Dor 02 et la route Bechar-Adrar. Les inscriptions pour bénéficier de ces terres agricoles se font via la plateforme numérique de l'ONTA, a indiqué la même source, ajoutant qu'elles ont



débuté le 3 août dernier, avec une prolongation jusqu'au 16 septembre en cours. La superficie maximale pour chaque postulant est fixée à 1.000 hectares, a-t-on précisé, souligné l'ONTA, faisant observer qu'à la fin de la phase d'inscription, une commission technique de wilaya pour la promotion de l'investissement agricole procédera à l'étude des dossiers des candidats. Cette commission, placée sous la

supervision du wali et du Directeur général de l'ONTA, regroupe plusieurs secteurs, dont les directions des Services agricoles et de l'hydraulique, des domaines, l'ONTA et le cadastre. Pour rappel, le dixième portefeuille foncier destiné à la mise en valeur dans le cadre de la concession, récemment annoncé et ouvert par l'ONTA, comprend une superficie totale de plus de 50.000 hectares,

répartie entre les wilayas d'El-Bayadh (plus de 45.700 ha) et El-Ménéa (4.510 ha), dans le cadre des efforts de l'Etat visant à mettre à disposition le foncier agricole et à accompagner les investisseurs sérieux et les jeunes désireux d'investir dans le domaine agricole, afin de promouvoir et de développer ce secteur stratégique.

ORAN

## Programme de modernisation-expansion du marché de gros

Le marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma (Oran) s'est inscrit dans une dynamique de modernisation et d'expansion à travers un programme de mise à niveau, avec l'ambition d'ériger ce marché en un pôle régional, voire national, a-t-on appris auprès de son directeur Yacine Zeroual. « Nous avons lancé un programme de mise à niveau, de modernisation et d'expansion de ce marché, qui n'a connu aucun changement depuis sa mise en service en 2012 », a-t-il souligné. « Ce marché, qui a un grand potentiel, vu sa superficie (26 hectares) et sa proximité de l'autoroute Est-ouest, de l'aéroport et du port d'Oran, fait en réalité du semi-gros, et nous travaillons à le remettre dans sa vocation initiale, à savoir le commerce de gros », a-t-il ajouté. Ainsi, plusieurs projets sont en cours de réalisation, notamment la numérisation de l'accès au marché et

du système de location des espaces, la création d'un espace pour l'exportation, ainsi que la création d'un espace dédié aux fellahs, a précisé la même source. De nouveaux projets seront également entamés, prochainement, notamment la construction d'un dortoir et d'un motel, pour améliorer les conditions d'accueil des commerçants et des visiteurs. Le plan de développement et d'expansion de ce marché vise notamment à améliorer les prestations et à diversifier les services offerts aux opérateurs et aux producteurs, explique M. Zeroual. La direction du marché ambitionne, à travers ces actions, de consolider la vocation stratégique de cette infrastructure dans la régulation des prix et l'approvisionnement en fruits et légumes, tout en favorisant l'intégration des producteurs locaux et l'ouverture vers les marchés extérieurs, a souligné le même responsable.

BLIDA

## Production de plus de 2.700 Qx de colza

Une production jugée « abondante » de colza, estimée à plus de 2.700 qx, a été enregistrée dans la wilaya de Blida au titre de la campagne agricole 2024/2025, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). L'opération de récolte, achevée dernièrement dans la wilaya, a permis la collecte de 2.755 qx de colza sur une superficie de 208 hectares, avec un rendement moyen de 13,25 qx/ha, a indiqué à l'APS, le directeur par intérim du secteur, Ali Baba Ali. Les superficies cultivées se répartissent entre les unités de production d'El Affroun (73 ha), Chréa (70 ha) et Mouzaïa (65 ha), a-t-il précisé. Le responsable a ajouté que la récolte s'est déroulée selon un itinéraire tech-

nique rigoureux, depuis le labour et les semis jusqu'à la moisson, sous le suivi permanent des services agricoles et en coordination avec les instituts spécialisés. « L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, mobilisant tous les moyens matériels et humains nécessaires à la réussite de la campagne », a-t-il souligné, notant que ces résultats encourageants incitent à poursuivre le développement de cette culture dans la wilaya. La DSA de Blida mise ainsi sur l'extension des superficies dédiées au colza au cours des prochaines années, dans l'objectif de diversifier la production agricole et de contribuer au renforcement de l'économie nationale.

OUARGLA

## Sensibilisation - prévention des accidents de la route

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Ouargla a lancé, lundi au barrage fixe jouxtant l'intersection de la Route nationale RN-49 et le Champ pétrolier de Haoud-Berkaoui, une campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la route. Organisée en collaboration avec la direction des transports (DT), l'Association nationale de la sécurité routière (ANSR) et la Délégation de la sécurité routière (DSR) de la wilaya d'Ouargla, cette campagne a pour objectif de prodiguer des conseils aux usagers de la route et de les inciter à respecter le code de la route, a indiqué le commandant par intérim de l'Escadron territorial de sécurité routière de la GN, le capitaine Amine Hedna. Elle s'adresse principalement aux conducteurs de bus de transport de voyageurs, véhicules utilitaires et poids lourds, notamment après plusieurs accidents de la circulation survenus récemment à travers le pays, impliquant des conducteurs de ce type de véhicules, a-t-il ajouté. D'importants moyens humains et matériels, dont des radars de contrôle de la vitesse et des appareils de dépistage de drogue, d'alcool et de psychotropes, ont été mobilisés dans le cadre de cette campagne qui s'étalera jusqu'au 11 septembre courant. Dans le même sillage, le même officier a également fait savoir qu'un nombre important d'accidents de la route (corporels et mortels) a été enregistré sur le territoire de compétence l'escadron territorial de sécurité routière de la GN à Ouargla, depuis le début de l'année en cours, précisant que l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route figurent parmi les causes de ces accidents. De son côté, le premier responsable de l'antenne locale de l'ANSR, Belkacem Assila, a mis en avant l'importance de cette initiative visant à sensibiliser les usagers de la route, signalant que pas moins de 400 dépliants informant sur les bonnes pratiques en matière de la sécurité routière seront distribués à l'occasion. Par ailleurs, Allal Chachoua, membre de la DSR a souligné la nécessité d'ancrer la culture du signalement de la conduite dangereuse des chauffards, en exploitant tous les moyens disponibles, notamment les réseaux sociaux, et ce afin de réduire les accidents de la route qui entraînent des pertes humaines.

TIZI-OUZOU

## 16 foires dédiées aux fournitures scolaires

Seize foires commerciales pour la vente d'articles scolaires à des prix compétitifs sont ouvertes à travers les dairas de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce. Ces foires destinées à permettre aux parents d'élèves d'acheter des articles scolaires à des prix abordables car assurant la vente directe producteur/consommateur, sont ouvertes depuis hier dimanche et sont animées par 161 exposants, selon la même source. Selon les détails fournis par la direction du commerce, au total, 14 producteurs, 29 importateurs, 21 grossistes, 65 détaillants, 8 maisons d'édition et 2 imprimeurs de fournitures et manuels scolaires, participent à ces foires, ainsi que 16 artisans locaux et 4 familles productrices.

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTÉ

## Un milliard de personnes atteintes de troubles mentaux

*Le suicide cause environ un décès sur 100 dans le monde, avec près de 727 000 morts en 2021, alerte l'OMS dans un nouveau rapport.*



Les experts s'inquiètent en particulier des troubles mentaux chez les jeunes, qui ont particulièrement souffert durant le Covid et sont très exposés aux réseaux sociaux. Les suicides représentent un décès sur 100 dans le monde. C'est la sonnette d'alarme lancée mardi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), déplorant l'insuffisance des progrès réalisés contre l'une des principales causes de décès chez les jeunes. «Le suicide a coûté la vie à environ 727 000 personnes rien qu'en 2021», selon des chiffres avancés par Dévora Kestel, à la tête du département Santé mentale à l'OMS, lors d'une conférence de presse ce mardi à Genève. Dans un nouveau rapport, l'organi-

sation souligne que le suicide est l'une des principales causes de décès chez les jeunes dans tous les pays et tous les contextes socio-économiques. Le suicide reste une conséquence dramatique de certains troubles de la santé mentale, indique l'organisation dans un communiqué. Ainsi, plus d'un milliard de personnes souffrent de tels troubles, les plus courants étant l'anxiété et la dépression, un chiffre qui augmente plus rapidement que la population mondiale, selon l'agence onusienne. L'organisation s'inquiète en particulier des troubles mentaux chez les jeunes, qui ont particulièrement souffert durant le Covid et sont très exposés aux réseaux sociaux. «La transformation des services de santé mentale est

l'un des enjeux de santé publique les plus pressants», a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans le communiqué. Malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale, les progrès réalisés sont trop faibles pour que l'objectif de développement durable (ODD, adopté en 2015) des Nations unies, qui consiste à réduire d'un tiers les taux de suicide d'ici à 2030, soit atteint. Selon l'OMS, «près des trois quarts (73%) des suicides se produisent dans les pays à revenu faible et intermédiaire, où vit la majorité de la population mondiale. Les pays à revenu élevé présentent un taux de suicide plus élevé, mais il est difficile d'établir des comparaisons car la production de données statistiques dans ces

pays est plus développée que dans les pays pauvres». «Si la tendance actuelle se poursuit, la réduction ne sera que de 12%» dans cinq ans, a détaillé Dévora Kestel. A l'échelle mondiale, le taux de suicide a diminué de 35% entre 2000 et 2021, restant stable pendant la pandémie de Covid-19 malgré une augmentation des facteurs de risque, selon le rapport. Les troubles mentaux ont de lourdes conséquences économiques: des dépenses de santé élevées mais des coûts indirects, en particulier en termes de perte de productivité, encore plus importants, selon l'OMS, qui indique qu'à elles seules, la dépression et l'anxiété coûtent à l'économie mondiale 1000 milliards de dollars par an.

A.B

ORAN

## Vers le lancement des travaux d'un Centre spécialisé "Enfants autistes"

Des travaux de réalisation d'un nouveau Centre spécialisé destiné aux enfants autistes et en situation de handicap mental seront lancés prochainement à Oran, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de l'action sociale. La même source a indiqué que le terrain destiné à accueillir ce projet a été choisi au niveau du quartier «

Es-Sabah », dans la commune de Sidi-Chahmi, ajoutant que les travaux débiteront dès la finalisation des procédures légales d'usage. Ce nouveau Centre, une fois opérationnel, contribuera grandement à alléger la pression sur les trois autres Centres spécialisés dont dispose actuellement la wilaya d'Oran, dédiés à la prise en charge de cette

catégorie d'enfants, notamment ceux atteints d'autisme et déficience mentale, souligne-t-on de même source. Cette future structure aura pour mission d'aider les enfants en question à développer de nouvelles compétences, à communiquer avec les autres, et leur offrira un accompagnement en éducation spécialisée, ainsi qu'un

suivi médical, psychologique et social. Par ailleurs, ce Centre constitue un espace important pour le développement des capacités motrices, cognitives et sociales de ces enfants, tout en favorisant leur autonomie, tout en les préparant à une insertion professionnelle à partir de l'âge de 16 ans, selon la même source.

TIPASA

## De nouvelles ambulances pour quatre établissements sanitaires

Quatre établissements de santé à Tipasa ont été dotés de nouvelles ambulances équipées des dernières technologies pour le transport des cas urgents, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Dans le cadre du programme de renforcement des structures sanitaires en moyens de transport des malades, le wali, Ali Moulai, a supervisé dernièrement la

remise de ces quatre (4) ambulances médicalisées aux polycliniques de Menaceur et Hattatba, à l'unité des urgences médicales de Damous et à l'établissement public hospitalier (EPH) de Hadjout. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme global portant sur l'acquisition de sept (7) ambulances modernes, dont deux (2) financées sur le budget de la

wilaya, afin de pallier au déficit constaté en la matière et d'assurer une meilleure prise en charge des malades. En juin dernier, trois ambulances ont été distribuées dans le cadre du même programme au profit des EPH de Tipasa et de Hadjout ainsi que de l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant de Tipasa, selon la même source.

SCIENCES

## L'évolution du cerveau tributaire du pouce

Des chercheurs montrent que, chez les primates, plus le pouce est grand, plus le cerveau est lourd. Dextérité et capacité cognitive se seraient développées «main dans la main», expliquent-ils. Depuis longtemps, les scientifiques accordent une place de choix au pouce, car grâce à ce doigt opposable, les humains et certains grands singes ont développé une force de préhension et une dextérité inégalées. Le développement du pouce est même considéré comme un tournant majeur de l'évolution des hominidés, tout comme le développement du cerveau. Or une nouvelle étude montre que l'évolution du pouce et du cerveau sont des événements liés l'un à l'autre. Cette étude, parue dans *Communications Biology* et portant sur 95 espèces de primates, dont plusieurs éteintes, montre que «des lémuriens aux humains, la même tendance se dessine [chez les primates] : plus le pouce est long, plus le cerveau est gros», indique le site *Earth.com*. Plus précisément, Joanna Baker, de l'université de Reading, au Royaume-Uni, et ses collègues ont découvert que la longueur du métacarpe, l'os de la première phalange du pouce, était corrélée au poids du cerveau. Mais «la vraie surprise se trouvait en fait sous le crâne», annonce *The Times*. Les chercheurs «s'attendaient à ce qu'un pouce plus grand corresponde à un cervelet plus développé, car cette structure cérébrale coordonne le mouvement». Or «ce n'est pas le cas», lâche le journal britannique. La corrélation est avec le néocortex, la zone du cerveau présente uniquement chez les mammifères, où se situent les fonctions cognitives les plus élaborées. «Cela montre que l'évolution du pouce ne s'est pas limitée à améliorer la motricité, mais est aussi liée à des possibilités cognitives meilleures», explique le *Times*. «Quand nos ancêtres sont devenus plus habiles pour saisir et manipuler des objets, leurs cerveaux ont dû se développer pour mettre en œuvre ces nouvelles compétences.» Les chercheurs font l'hypothèse que c'est d'abord l'acquisition d'une meilleure dextérité qui a été le moteur du grossissement du cerveau. Quand ils ont été capables d'utiliser de façon optimale leur pouce, les primates ont dû réfléchir à ce qu'ils pouvaient faire de leur main.

GHANA

## Propagation du virus de la variole du singe

Au Ghana, pays d'Afrique de l'Ouest, la propagation du virus de la variole du singe (mpox) se poursuit, selon les autorités sanitaires. Le Service de santé du Ghana (GHS) a annoncé la détection de 22 nouveaux cas, portant le total depuis mai à 446. Par contre, le nombre de décès reste à 1, précise le communiqué. Le virus se transmet principalement par contact rapproché avec une personne infectée. Les symptômes incluent fièvre, éruptions cutanées et ganglions lymphatiques enflés. Les autorités appellent la population à respecter les règles d'hygiène et à consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes tels que maux de tête, douleurs corporelles ou éruptions cutanées. Le gouvernement ghanéen avait annoncé le 19 mai les quatre premiers cas de l'année et le 28 juillet le premier décès lié au virus. Pour freiner la propagation, une campagne de vaccination est en cours, ciblant les groupes à haut risque.

RUSSIE-CHINE

## Augmentation des livraisons de gaz naturel

La Russie et la Chine ont annoncé la signature d'un protocole d'accord concernant la construction du gazoduc « Force de Sibérie 2 » et d'un accord prévoyant l'augmentation des livraisons annuelles via ledit gazoduc à 44 milliards de mètres cubes. Le président de la compagnie énergétique russe Gazprom, Alexeï Miller, s'est exprimé à la presse à l'issue des discussions entre les délégations russe et chinoise qui se sont tenues à Pékin. Miller a déclaré qu'un protocole d'accord prévoyant une coopération stratégique entre Gazprom et la société chinoise CNPC avait été signé, ajoutant : « La Russie, la Chine et la Mongolie ont signé un protocole d'accord juridiquement contraignant concernant la construction de la ligne Force de Sibérie 2 et du gazoduc de transit Soyuz-Vostok via la Mongolie. » Miller a indiqué que jusqu'à 50 milliards de mètres cubes de gaz naturel devraient être acheminés vers la Chine chaque année via cet itinéraire. Il a également souligné qu'un accord avait été signé avec la Chine concernant le gazoduc « Force de Sibérie », d'une capacité annuelle de 38 milliards de mètres cubes. « Des accords ont été signés



Le président de la compagnie énergétique russe Gazprom, Alexeï Miller, s'est exprimé à la presse à l'issue des discussions entre les délégations russe et chinoise qui se sont tenues à Pékin. Miller a déclaré qu'un protocole d'accord prévoyant une coopération stratégique entre Gazprom et la société chinoise CNPC avait été signé, ajoutant : « La Russie, la Chine et la Mongolie ont signé un protocole d'accord juridiquement contraignant concernant la construction de la ligne Force de Sibérie 2 et du gazoduc de transit Soyuz-Vostok via la Mongolie. »

entre Gazprom et CNPC afin d'augmenter la capacité du gazoduc « Force Sibérie » à 44 milliards de mètres cubes par an et d'augmenter les livraisons via le gazoduc « Route de l'Est » de 10 à 12 milliards de mètres cubes. » Miller a déclaré que les

détails concernant le prix fixé pour le gaz russe dans le cadre des accords seraient communiqués ultérieurement, précisant que les paiements étaient effectués à 50 % en roubles et à 50 % en devises étrangères. Il a mentionné que les livraisons vers

la Chine provenaient de l'est de la Sibérie, tandis que celles vers l'Europe provenaient de l'ouest de la Sibérie, ce qui explique pourquoi le prix du gaz russe livré à la Chine est inférieur à celui livré à l'Europe en raison de la proximité géographique.

AFGHANISTAN

## Le Séisme fait près de 1000 morts

Le bilan du séisme dévastateur qui a frappé l'est de l'Afghanistan dimanche soir est monté à près de 1 000 morts, a confirmé mardi un responsable du ministère de la Santé. Sharafat Zaman, porte-parole du ministère, a déclaré à la chaîne locale Shamshad TV que la majorité des victimes se trouvent dans la province de Kunar. Il a précisé que le nombre de morts pourrait encore augmenter, les opérations de secours se poursuivant dans des zones isolées et montagneuses difficiles d'accès. Près de 3 000 personnes ont également été blessées, a indiqué un responsable de l'administration intérimaire à Anadolu. Les provinces touchées par le séisme sont Kunar, Nangarhar, Laghman et Panjshir. L'US Geological Survey (USGS) a enregistré le séisme à 23h47, heure locale (19h47 GMT), à 27 kilomètres au nord-est de Jalalabad, à une profondeur de 8 km, dimanche soir, alors que la plupart des habitants dormaient. La province de Kunar est la plus touchée, plusieurs villages ayant été détruits par le séisme. Le porte-parole de l'administration intérimaire dans cette province, Abdul Ghani, a indiqué à Anadolu que les équipes de secours et d'aide étaient déjà arrivées dans les zones affectées et que les opérations se poursuivaient depuis lundi. « Le bilan pourrait encore augmenter car de nombreuses personnes sont toujours ensevelies sous les décombres », a déclaré Ghani. Il a précisé que des dizaines de maisons ont été détruites dans les districts de Nur Gal, Sawki, Watpur, Manogi et Chapa Dara. L'administration intérimaire afghane a envoyé lundi des biens de secours et des équipes médicales, et Ghani a indiqué que davantage d'aide était en route depuis Kaboul.

VÉNÉZUELA

## Maduro accuse les États-Unis après le déploiement militaire

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a affirmé, lundi, que huit navires militaires américains, 1 200 missiles et un sous-marin ciblaient son pays. Sa déclaration intervient en réaction au déploiement militaire des États-Unis dans les Caraïbes. « Huit navires équipés de 1 200 missiles et un sous-marin ciblent le Venezuela », a déclaré Maduro à un groupe de journalistes étrangers à Caracas. Il a qualifié ce déploiement de menace « extravagante, injustifiable, immorale, sanglante et absolument criminelle », ajoutant que le Venezuela faisait face à « la plus grande menace qu'ait connue le continent au cours des cent dernières années ». Les tensions entre l'administration Trump et Maduro se sont récemment intensifiées après l'envoi par Washington d'un contingent militaire dans le sud de la mer des Caraïbes. Les États-Unis affirment que cette force vise à lutter contre les cartels criminels et le trafic de drogue. Ce mouvement de troupes a coïncidé avec la hausse à 50 millions de dollars de la récompense offerte pour l'arrestation de Maduro et avec la désignation de son gouvernement comme « groupe terroriste ». « Ils tentent de me diaboliser », a déclaré Maduro lors d'une conférence de presse. « Nous n'allons accepter le modèle de personne imposé sur nous. » « Nous avons déclaré la préparation maximale du Venezuela : face à la pression maximale, préparation maximale », a-t-il ajouté. Maduro a également attribué ces récentes mesures aux factions républicaines de Floride, qui selon lui jouent un rôle clé dans l'administration Trump. « Nous assistons à la prise de pouvoir de la mafia de Miami sur la Maison-Blanche et le Département d'État », a-t-il accusé. S'adressant directement à Donald Trump, Maduro a averti que le secrétaire d'État Marco Rubio « veut se couvrir les mains de sang, de sang caribéen et latino-américain ».

Etats Unis

## La justice suspend l'expulsion des mineurs guatémaltèques

La justice américaine a suspendu dimanche l'expulsion de plus de 600 mineurs isolés guatémaltèques, un nouveau revers pour le président Donald Trump et sa politique draconienne contre l'immigration. Ces centaines d'enfants vivant aux États-Unis risquent d'être renvoyés dans leur pays selon les termes d'un accord scellé entre les États-Unis et le Guatemala, indique un document judiciaire du tribunal fédéral de la capitale Washington. Mais dans sa décision de 25 pages, la juge a décidé de suspendre « pendant 14 jours le transfert, le rapatriement, le déménagement et le transport » de ces jeunes représentés par une association de défense des immigrés, National Immigration Law Center (NILC),

dans une plainte collective au civil contre la ministre à la Sécurité intérieure Kristi Noem. L'ONG a accusé l'administration Trump, qui met en œuvre depuis sept mois son programme contre l'immigration et la criminalité, d'avoir « arraché de leurs lits des enfants vulnérables et effrayés et cherché à les mettre en danger » en les renvoyant dans leur pays natal d'Amérique centrale. « Nous sommes réconfortés que la cour ait empêché une injustice contre des centaines d'enfants à qui il aurait été infligé une souffrance irréparable », a commenté dans un communiqué un dirigeant du NILC, Efrén Olivares. Selon l'action en justice de l'association, les enfants guatémaltèques risquent, en cas d'expul-

sion, « d'être exposés à nombre de dangers en retournant dans un pays où ils craignent d'être persécutés ». La décision du tribunal fédéral de Washington, même si elle est provisoire et sujette à appel, est un revers judiciaire de plus pour le pouvoir exécutif et sa politique draconienne contre l'immigration clandestine, voire légale. Vendredi soir, une autre juge fédérale a bloqué la procédure d'« expulsion accélérée » d'étrangers sans papiers arrêtés récemment à la frontière avec le Mexique. Cette procédure, sans comparution devant un tribunal, est contraire à une disposition constitutionnelle selon laquelle « nul ne sera expulsé des États-Unis sans possibilité, à un moment donné, d'être entendu ».

FRANCE

## L'UNICEF alerte sur les enfants de la rue

Plus de 2 000 enfants dorment dans les rues en France à la rentrée scolaire 2025, a indiqué jeudi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Pour la septième année, l'UNICEF France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), en lien avec le Collectif des Associations pour le Logement (CAL), publient leur baromètre sur les enfants à la rue. Selon ce baromètre, à la veille de la rentrée scolaire 2025, au moins 2 159 enfants, dont 503 de moins de 3 ans,

se retrouvent sans abri. Le communiqué précise que ces chiffres marquent une augmentation de 6 % du nombre d'enfants sans abri par rapport à 2024 et une hausse de 30 % depuis 2022, année où le gouvernement s'était engagé à atteindre l'objectif du « zéro enfant à la rue ». « La très grande majorité des personnes en famille (79%) indique avoir dormi à la rue la veille de leur appel au 115, illustrant l'ancrage des parcours de rue ». « Chaque année, nous constatons avec indigna-

tion qu'un nombre croissant d'enfants dorment dans la rue, exposés à des conditions de vie indignes et à des dangers quotidiens. Pourtant, nos organisations formulent des recommandations claires et proposent des solutions concrètes, efficaces et réalistes. Ce qui fait cruellement défaut aujourd'hui, ce ne sont ni les ressources, ni l'expertise mais bien une volonté politique ferme de mettre fin à l'inacceptable », a déclaré UNICEF France.

ALGÉRIE-BOTSWANA

# Khacef remplace Aït Nouri

**Le latéral gauche du CR Belouizdad, Naoufel Khacef, a été convoqué lundi soir en sélection nationale, en prévision de la double confrontation contre le Botswana et la Guinée, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 de football, en remplacement de son coéquipier Rayan Aït Nouri, blessé.**

« **L**e sélectionneur national Vladimir Petkovic a fait appel au latéral gauche Naoufel Khacef pour suppléer l'absence de Rayan Aït Nouri, contraint au forfait pour les deux matchs face au Botswana et à la Guinée, en raison d'une blessure », a annoncé l'instance fédérale. Agé de 24 ans et sociétaire du club anglais, Manchester City, Aït Nouri avait contracté une entorse de la cheville lors de la deuxième journée du championnat, avec son club battu à domicile par Tottenham (2-0). Le latéral gauche des Citizens avait contracté cette blessure peu après un quart d'heure de jeu, à la suite d'un choc avec l'attaquant ghanéen des "Spurs", Mohamed Kudus. Une situation qui l'avait obligé à céder sa place dès la 23e minute au profit du Néerlandais Nathan Aké. Aït Nouri s'était cependant rétabli en un temps record, reprenant même la compétition dès dimanche à Brighton, mais cette situation a fini par lui causer du tort. Considérant qu'il était amoindri pour apporter un plus aux éliminatoires de la Coupe du monde avec la sélection nationale, le staff technique national a décidé de le remplacer par Naoufel Khacef, un joueur beaucoup plus frais et qui se trouve actuellement dans un meilleur état de forme.

## ZONE MIXTE POUR LES JOUEURS AUJOURD'HUI

Par ailleurs, on apprend qu'une



zone mixte de 15 minutes sera organisée, aujourd'hui, au niveau du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, et qui permettra aux hommes et femmes de la presse de recueillir les impressions des joueurs avant les deux matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial face au Botswana ce jeudi, puis la Guinée jeudi prochain. Cela est devenu une tradition pour les Verts qui s'expriment à 24 heures de toute rencontre de la sélection. En outre, il faut

rappeler que l'EN avait débuté le stage de préparation en prévision de ce rendez-vous, lundi après-midi, au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Les premiers joueurs à rejoindre le lieu d'hébergement du CTN ont été Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/Allemagne) et Ahmed Toubba (Panathinaïkos/Grèce), suivis notamment de Saïd Benrahma (Neom SC/Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Ilan Kais

Kebbal (Paris FC/France), ainsi que d'autres éléments convoqués par le sélectionneur national. Une deuxième séance d'entraînement était programmée hier mardi avec un effectif au complet. Le groupe devait effectuer ensuite, le même jour, le déplacement à Tizi-Ouzou pour prendre ses repères sur la pelouse du stade Hocine-Aït Ahmed, théâtre du match contre le Botswana.

Marouane A.

## YOUNG BOYS DE BERNE LE FC PORTO VEUT S'ACCAPARER HADJAM

Le nom de Jaouen Hadjam revient une nouvelle fois dans les rumeurs de transfert. Alors que l'international algérien s'est imposé comme un titulaire indiscutable au sein des Young Boys de Berne, le FC Porto envisagerait de passer à l'action dans les dernières heures du mercato. Selon le journaliste turc Oğuz Oruç, les dirigeants du club portugais travaillent activement pour tenter de s'attacher les services du latéral gauche de 22 ans dans ces dernières heures de mercato. Les "Dragons" cherchent à renforcer le couloir gauche de leur défense, notamment en raison des blessures et des incertitudes liées à la rotation actuelle. Hadjam, qui dispute déjà sa troisième saison en Suisse, a débuté l'exercice 2025/2026 avec régularité, enchaînant sept apparitions sous les couleurs du champion de Super League. Sa progression n'est pas passée inaperçue et plusieurs clubs européens de renom avaient déjà été associés à son profil, parmi lesquels la Roma, le Werder Brême, l'Atalanta ou encore le Bayer Leverkusen. Le FC Porto pourrait ainsi représenter une porte d'entrée idéale pour l'ancien joueur du FC Nantes, désireux de franchir un cap et d'évoluer dans un championnat plus compétitif. Le club portugais, habitué à développer et revendre des talents, verrait en lui un renfort à la fois sportif et stratégique. Cependant, le timing reste serré : la fenêtre estivale de transferts touche à sa fin et les discussions doivent s'accélérer pour espérer conclure l'opération à temps. De leur côté, les Young Boys ne ferment pas la porte à un départ, d'autant que celui-ci permettrait d'assurer une rentrée financière appréciable. En attendant une éventuelle avancée, Hadjam a rejoint l'Algérie ce lundi pour intégrer le stage des Verts en vue des qualifications à la Coupe du monde 2026.

## LIGUE 2 AMATEUR LE DÉLAI D'ENGAGEMENT PROROGÉ AU 15 SEPTEMBRE

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la prorogation du délai de dépôt des dossiers d'engagement des clubs affiliés à la Ligue nationale de football amateur (LNFA) jusqu'au 15 septembre 2025, a indiqué l'instance dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Bureau fédéral. Cette mesure vise, selon la FAF, à donner davantage de temps aux clubs pour finaliser la composition de leurs effectifs et offrir une opportunité aux joueurs n'ayant pas trouvé preneur dans les divisions supérieures de signer en amateur. L'instance fédérale a par ailleurs rappelé que tout club n'ayant pas réglé ses droits d'engagement ne sera pas autorisé à participer aux compétitions. Les formations en litige financier avec leurs joueurs ou entraîneurs ne pourront procéder à aucun recrutement, sauf en cas de signature d'un protocole officiel d'échéancier pour le remboursement des créances. En cas de non-respect des obligations financières entraînant une absence en compétition, les sanctions prévues sont graduées : première absence (défaite par forfait 0-3 et amende de 100.000 DA), deuxième absence (défaite par forfait 0-3, retrait de trois points au classement et amende doublée), troisième absence (exclusion définitive du club de la compétition). La FAF a également rappelé aux ligues amateurs qu'aucune rencontre ne pourra être reportée sans l'accord écrit de l'équipe adverse.

## CR BELOUIZDAD

## El Mellali s'engage pour cinq ans

L'attaquant Farid El Mellali a rejoint le CR Belouizdad, pour un contrat qui court jusqu'en 2030, en provenance du SCO Angers, a annoncé lundi le club sociétaire de la Ligue 1 Mobilis" de football. "La Direction du CRB est heureuse d'annoncer le recrutement de l'attaquant Farid El Mellali, pour un contrat de cinq ans, et lui souhaite beaucoup de

réussite sous notre maillot", a indiqué la Direction du Chabab, à travers un communiqué officiel, publié sur ses réseaux sociaux. El Mellali, âgé de 28 ans, était convoité par plusieurs grands clubs algériens, dont certains étaient littéralement prêts à casser leur tirelire pour l'engager. Le natif de Larbaâ, dans la wilaya de Blida, avait démarré sa car-

rière professionnelle en 2016 au Paradou AC, et avec lequel il avait brillé jusqu'en 2018, avant d'embrasser une carrière professionnelle à l'étranger, à travers le SCO Angers. El Mellali se présente comme un renfort de choix pour le CRB, qui de par son statut, ambitionne de jouer les premiers rôles et sur plusieurs fronts cette année encore.

## BOXE : Khelif attaque World Boxing au TAS

La championne olympique algérienne Imane Khelif poursuit son combat bien au-delà du ring. Après avoir marqué l'histoire en remportant la médaille d'or aux Jeux de Paris 2024 dans la catégorie des -66 kg, la boxeuse de 26 ans se retrouve de nouveau au centre d'une polémique internationale. Elle a saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour contester la nouvelle réglementation de World Boxing, qui impose des tests de féminité aux athlètes désirant participer aux compétitions internationales. Selon le TAS, l'appel de Khelif, enregistré le 5 août, ne bénéficie pas d'effet suspensif. Autrement dit, la championne algérienne ne pourra pas participer librement aux prochains rendez-vous, comme les Mondiaux de Liverpool (5-14 septembre), tant qu'une décision définitive n'aura pas été rendue. L'instance précise

néanmoins que « les parties échangent actuellement des mémoires écrites » et qu'une audience sera programmée, probablement à huis clos, comme le veut la procédure. Khelif demande l'annulation de la décision de World Boxing prise fin mai, qui l'avait privée en juin du tournoi d'Eindhoven, première compétition soumise à ce règlement. La boxeuse réclame le droit de concourir sans subir de test chromosomique, un dispositif qui introduit de facto les contrôles de genre dans le sport mondial, disparus depuis les années 1990. Ce bras de fer survient dans un contexte sensible. Aux Jeux de Paris, Khelif et la Taïwanaise Lin Yu-ting avaient été la cible d'une intense campagne de désinformation les présentant comme des hommes combattant des femmes. Déjà écartée par l'IBA lors des Mondiaux 2023 à New Delhi pour

des soupçons liés à son taux de testostérone, l'Algérienne avait été réintégrée par le CIO, qui a affirmé qu'il était « établi que ce sont des femmes ». La décision du TAS sera scrutée bien au-delà de la boxe. En effet, World Boxing, mais aussi certaines fédérations d'athlétisme et de natation, ont récemment remis en avant des tests génétiques basés sur la détection du gène SRY, présent sur le chromosome Y. Une méthode jugée simple par ses partisans, mais contestée par de nombreux scientifiques, qui rappellent que certaines variations chromosomiques n'apportent aucun avantage compétitif. Imane Khelif, désormais figure emblématique d'un combat dépassant largement le cadre sportif, espère que son appel fera jurisprudence et ouvrira un débat de fond sur la place des tests de féminité dans le sport moderne.

## Bayer Leverkusen : Surprenant limogeage d'Erik tenHag

Trois petits matchs... et puis c'est tout. Voilà à quoi a rassemblé l'ère Erik ten Hag au Bayer Leverkusen. Après seulement une rencontre de Coupe d'Allemagne et deux de Bundesliga, l'entraîneur néerlandais a été remercié lundi par les champions d'Allemagne 2023-2024. Une décision qui est clairement mal passée du côté du principal intéressé. "La décision prise par la direction du Bayer Leverkusen de me mettre en congé a été une véritable surprise", a expliqué Erik ten Hag dans un communiqué publié par l'agence SEG Football. "Se séparer d'un entraîneur après seulement deux matchs de championnat est sans précédent." Cette décision surprenante est intervenue à la suite d'un début de saison raté par le Bayer. Après une première réussite en Coupe d'Allemagne face au SG Sonnenhof (4-0), club de 4e division, les hommes d'Erik ten Hag ont coincé à la reprise du championnat. Battus par Hoffenheim (2-1) lors de la première journée, ils ont ensuite concédé un nul spectaculaire face au Werder Brême (3-3).

Pour autant, l'ancien coach de Manchester United estime qu'il aurait dû bénéficier de plus de temps pour mettre en place sa philosophie de jeu, d'autant plus après le départ de plusieurs cadres, dont Florian Wirtz. "Cet été, de nombreux joueurs clés ayant contribué à la réussite passée ont quitté l'équipe. Construire une nouvelle équipe soudée est un processus minutieux qui demande du temps et de la confiance", a-t-il déclaré. L'homme de 55 ans pointe également un manque de "confiance mutuelle" avec la direction du club. Et il n'a pas hésité à rappeler son palmarès: "Tout au long de ma carrière, chaque saison que j'ai menée jusqu'au bout en tant qu'entraîneur a été couronnée de succès. Les clubs qui m'ont fait confiance ont été récompensés par des trophées." Visiblement, ce CV bien rempli n'a pas suffi à convaincre le Bayer Leverkusen de lui accorder davantage de temps. En attendant la nomination d'un nouveau coach, ce sont ses adjoints qui assureront l'intérim à la tête de l'équipe.

## Barré au PSG : Kolo Muani souhaite se relancer à Tottenham

Un quatrième championnat en quatre saisons. L'attaquant international français Randal Kolo Muani a été prêté pour la saison 2025-2026 par le Paris Saint-Germain à Tottenham, ont annoncé les deux clubs lundi, au dernier jour du mercato estival. Aucune option d'achat n'est mentionnée concernant le joueur de 26 ans, sous contrat avec le champion de France depuis 2023 et déjà prêté la saison dernière à la Juventus Turin. Le PSG s'activait depuis plusieurs jours pour trouver une porte de sortie temporaire au vice-champion du monde 2022, sur lequel l'entraîneur Luis Enrique ne compte pas. Comme révélé par RMC Sport, ce sera finalement Tottenham, le club du nord de Londres qui a connu une dernière saison en forme de montagnes russes: une désastreuse campagne en Premier League, terminée à la 17e place,

mais un titre en Ligue Europa qui l'a qualifié pour la Ligue des champions 2025-2026. Les Spurs du nouvel entraîneur Thomas Frank affrontent d'ailleurs le PSG au Parc des Princes fin novembre en phase de ligue de la C1. Modifiez vos paramètres ici pour l'afficher. "Randal est un joueur de qualité qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, en jouant pour de grandes équipes en Ligue des champions et en acquérant une solide expérience au sein de l'équipe de France", a commenté le technicien danois arrivé de Brentford. "Il est dans la fleur de l'âge, au sommet de sa carrière, il possède de bonnes qualités qui conviendront à la fois à notre équipe et à la Premier League, et il nous offre une option différente devant car il est capable de jouer à la fois sur les ailes et dans l'axe", a-t-il complété.



AC MILAN

## Rabiot-Allegri, les retrouvailles

Après un peu plus d'un an en Ligue 1 avec Marseille, Rabiot, 30 ans, est donc de retour en Italie. "L'AC Milan est heureuse d'annoncer la signature d'Adrien Rabiot de l'Olympique Marseille qui a signé un contrat expirant le 30 juin 2028", a annoncé le Milan dans un bref communiqué peu après la fin du mercato estival en Italie. Selon la presse italienne, le club rossonero va déboursier dix millions d'euros pour recruter l'ancien Parisien. Ce retour vers son passé est l'épilogue d'une affaire qui agita l'OM depuis le 15 août. A l'issue de l'ouverture de la saison en Ligue 1 perdue 1 à 0 à Rennes, le milieu de terrain français s'en était pris verbalement à son coéquipier Jonathan Rowe. Les deux joueurs avaient été aussitôt provisoirement écartés du

**Adrien Rabiot retrouve la Serie A et Massimiliano Allegri: l'international français a quitté lundi l'OM qui l'a écarté après une violente altercation avec un coéquipier, pour rejoindre l'AC Milan d'Allegri, son ancien entraîneur à la Juventus Turin.**

le destination. Allegri, nommé à la tête de l'AC Milan et qui, encore la semaine dernière, parlait de "son affection" pour le Français, a exhorté ses dirigeants à se positionner rapidement sur le dossier Rabiot.

Le "Duc" connaît bien "Mad Max" qui l'a entraîné lors de ses trois dernières saisons à la Juve et son association avec l'Américain Christian Pulisic dans l'entre-jeu pourrait faire des étincelles. En cinq saisons en Serie A pour un total de 212 matches (22 buts, 16 passes décisives) toutes compétitions confondues, Rabiot a remporté un titre de champion d'Italie (2020) et deux éditions de la Coppa Italia (2021, 2024).

### FACE À FACE AVEC ROWE ?

Le vice-champion du monde 2022 devra composer à Milan comme à Marseille avec l'hostilité des supporters de la Juventus, que le Milan affrontera le 5 octobre à Turin, mais il en faudra sans doute plus pour perturber un joueur habitué à tracer sa route sans se soucier des critiques. Avant ces retrouvailles, il pourrait en vivre d'autres, dès son premier match en rossonero: après la trêve internationale, l'AC Milan reçoit le 14 septembre Bologne... qui a recruté la semaine dernière l'attaquant anglais Jonathan Rowe, l'autre acteur de cette retentissante bagarre dans le vestiaire après la défaite à Rennes.

Rabiot rejoint un club qui réussit bien aux Français et où il retrouvera ses compatriotes Mike Maignan, Youssef Fofana et Christopher Nkunku, à peine débarqué de Chelsea, mais qui sort d'une saison cauchemardesque, conclue à la huitième place de son championnat.

groupe de Roberto de Zerbi, avant d'être placés sur la liste des transferts, déclenchant une énième crise grave pour l'OM. "Ce qui s'est passé est un événement d'une gravité et d'une violence extrême, quelque chose d'inouï", se justifiait alors auprès de l'AFP le président phocéén Pablo Longoria. Présenté jusque-là comme un modèle de professionnalisme et d'investissement, Rabiot a tourné le dos à l'OM quand son entraîneur notamment a laissé entrevoir qu'il pourrait rester s'il faisait un pas vers ses dirigeants.

### L'AFFECTION D'ALLEGRI

Son aventure marseillaise, qui lui a valu critiques et insultes des ultras parisiens, était jusqu'à présent une réussite avec un rôle prépondérant dans la qualification pour la Ligue des champions et dix buts pour cinq passes décisives. Rabiot et sa mère et conseillère Véronique n'ont pas eu à chercher longtemps une nouvel-

## Villarreal Georges Mikautadze engagé

Le mercato lyonnais prend une tournure douloureuse. Alors que l'Olympique Lyonnais espérait bâtir une attaque solide autour de Georges Mikautadze, la DNCG a contraint le club à réaliser une vente majeure. Désireux de conserver son attaquant, le staff technique comme le joueur lui-même n'avaient aucune envie de ce départ. Pourtant, la situation financière et la gestion compli-

quée de John Textor ont forcé les Gones à se résoudre à céder leur international géorgien. Le transfert, désormais officiel, marque un tournant dans l'été des Lyonnais. Courtisé ces dernières semaines, Georges Mikautadze a finalement rejoint Villarreal après un accord rapide entre les deux clubs. Comme l'a communiqué l'OL ce lundi, « l'Olympique Lyonnais informe du transfert de Georges Mikau-

tadze au club espagnol de Villarreal pour un montant de 36M€, dont 5M€ de bonus, auquel pourra s'ajouter un intéressement de 10 % sur une éventuelle plus-value future. » Recruté seulement un an plus tôt pour 18,5 M€, l'attaquant géorgien quitte déjà Lyon, le cœur lourd, mais avec une opportunité unique de découvrir la Ligue des Champions avec le sous-marin jaune.

## Italie Donnarumma à Manchester City

Le sélectionneur de l'équipe d'Italie, Genaro Gattuso, a confirmé lundi que son gardien de but Gianluigi Donnarumma, écarté par le Paris SG, allait s'engager avec le club anglais de Manchester City. "Donnarumma doit régler certaines choses, passer la visite médicale et ensuite signer son contrat avec Manchester City", a déclaré Gattuso en conférence de presse avant les matchs de qualification à la Coupe du monde 2026, les 5 et 8 septembre. "Gigio"

a bien rejoint le rassemblement de la Nazionale au centre national d'entraînement de Coverciano, en Toscane, mais selon une source ayant connaissance du dossier, il a quitté ses coéquipiers pour passer la traditionnelle visite médicale pré-transfert dans une clinique de Florence, non loin de là. Selon la Gazzetta dello Sport, Manchester City va déboursier 35 millions d'euros pour le champion d'Europe 2021 aux 74 sélections avec la Naziona-

le. L'ancien gardien de l'AC Milan (26 ans) est arrivé à Paris en 2021. Son contrat avec le PSG expire en 2026 et les négociations pour sa prolongation ont duré des mois avant que les dirigeants du club ne décident d'y mettre fin. Les Italiens sont troisièmes du groupe I et ont compromis leurs chances de qualification directe après leur déroute face à la Norvège (3-0), défaite qui a coûté son poste à Luciano Spalletti, remplacé depuis par Gattuso.

# LES MOTS CROISÉS

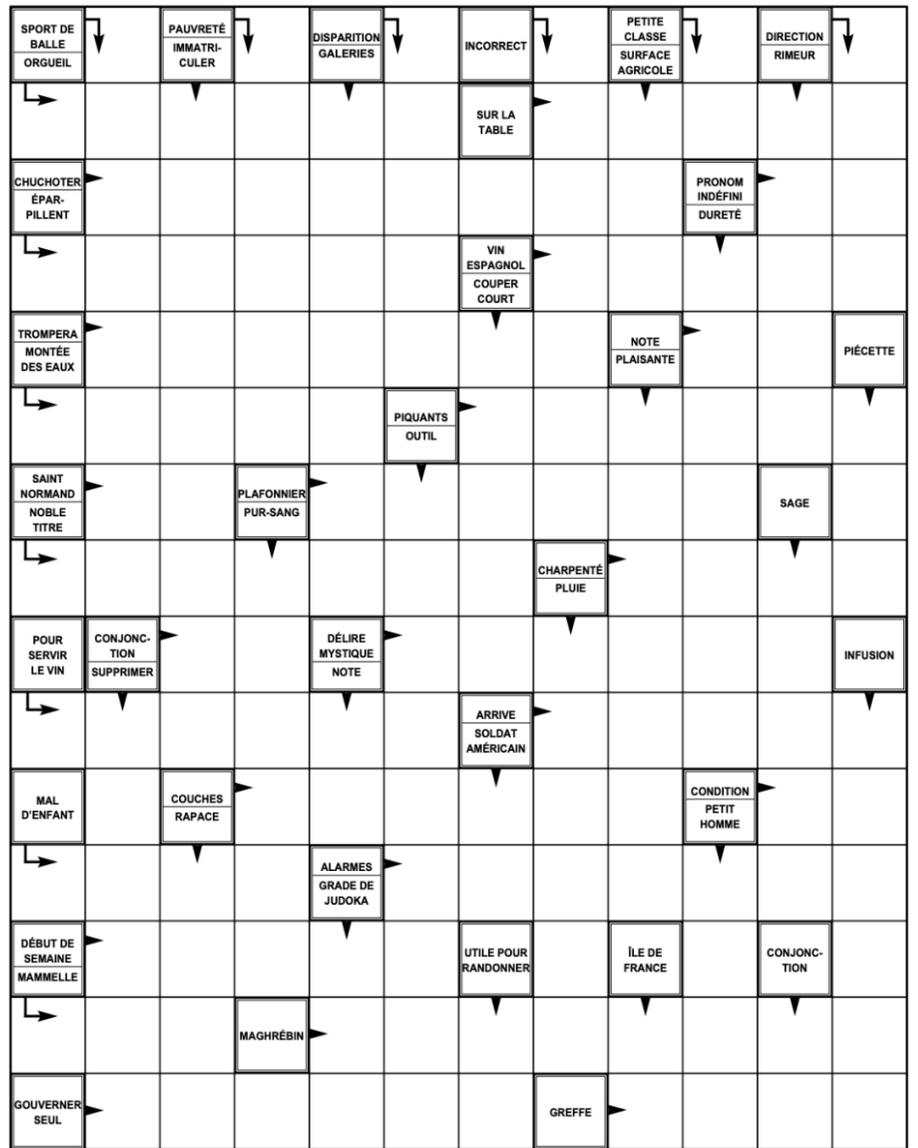
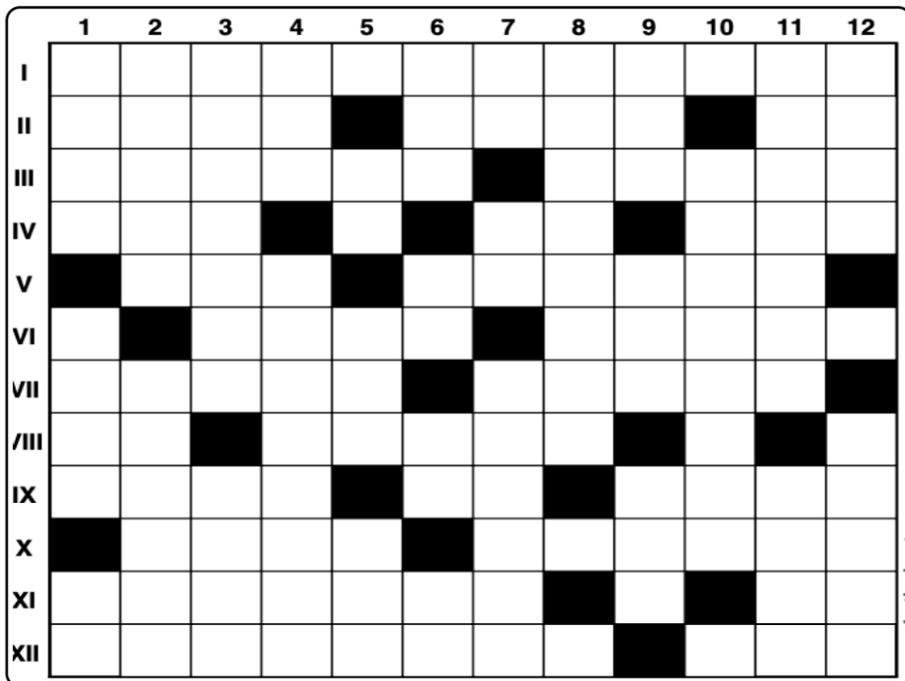
# LES MOTS FLÉCHÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014.  
 II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Sedécouvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

## VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. - Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sousentend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer quiborde Sotchi.



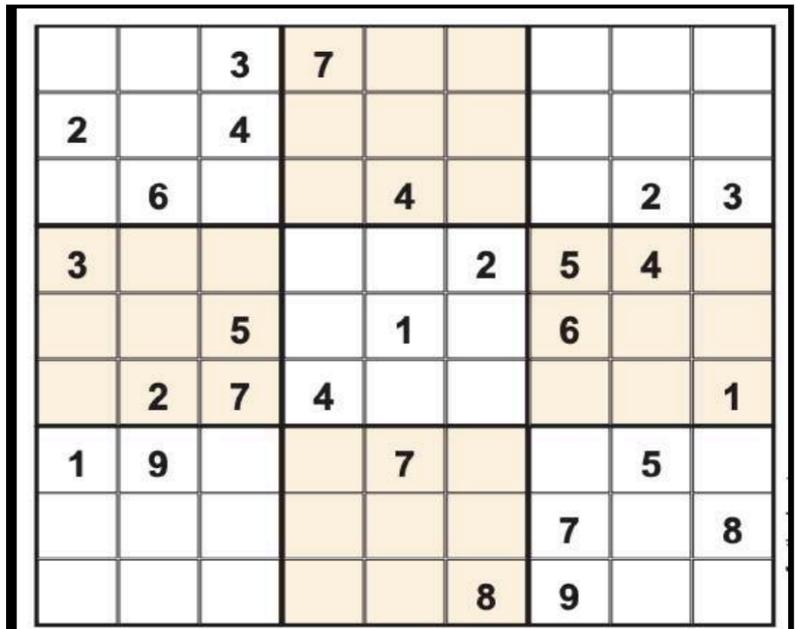
# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- |           |          |         |          |
|-----------|----------|---------|----------|
| AGENT     | CORDEAU  | LEZARDE | POUTRE   |
| ARDOISE   | CREPIR   | LINGE   | SABLE    |
| BADIGEON  | DALLAGE  | LINTEAU | SOLIVE   |
| BAMBOU    | DILUTION | MACON   | TAILLEUR |
| BASALTE   | ENDUIT   | MARBRE  | TALOCHE  |
| BETON     | ETAGE    | MICRON  | TOQUE    |
| BRIQUE    | GABARIT  | MOELLON | TORCHIS  |
| BUCHE     | GAUCHE   | MORTIER | TRUELLE  |
| CALCAIRE  | GRANIT   | ORTIE   | TUILE    |
| CHEVRON   | GRAVIER  | PIERRE  |          |
| CIMENT    | HERISSON | PLAFOND |          |
| COLOMBAGE | JOINT    | PLATRE  |          |



# SUDOKO



## SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



## SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



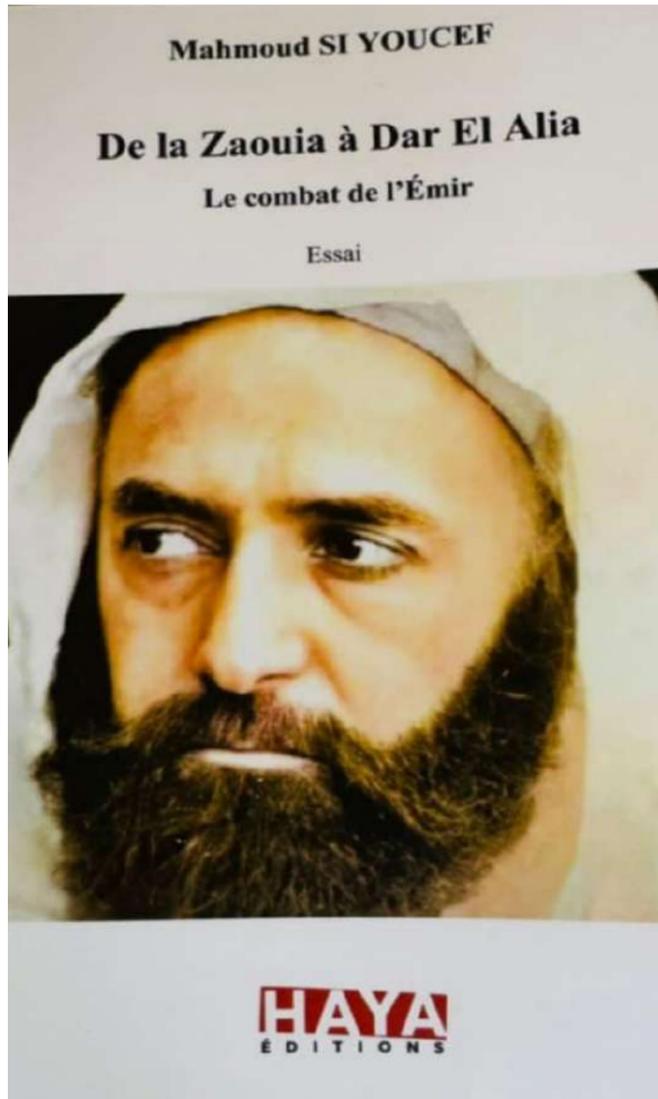
## MÉMOIRE ET HISTOIRE

# Un livre pour réhabiliter l'Émir Abdelkader

Publié en juin 2025 aux éditions Haya, *De la Zaouïa à Dar El Alia - Le combat de l'Émir*, signé Mahmoud Si Youcef, retrace la vie et l'héritage d'Abdelkader El Djazairi. L'ouvrage éclaire aussi bien le résistant que l'homme de foi, le penseur et l'humaniste, tout en dénonçant les falsifications de l'histoire coloniale.

■ Samy Terki

Publié en juin 2025 aux éditions Haya, *De la Zaouïa à Dar El Alia - Le combat de l'Émir* de Mahmoud Si Youcef apporte une contribution importante à la mémoire nationale. L'auteur retrace le parcours de l'Émir Abdelkader, non seulement en tant que chef militaire, mais aussi comme homme de foi, stratège et penseur humaniste. En vingt-cinq chapitres, le livre suit Abdelkader depuis son enfance dans la zaouïa, lieu de piété et de savoir où il forgea ses valeurs de justice et d'érudition. Ces principes nourriront toute son action politique et militaire. Pour Si Youcef, la résistance de l'Émir s'enracinait dans une vision globale de la civilisation. L'ouvrage décrit ses grandes campagnes militaires, de la Macta à Sidi Brahim, où son sens de l'organisation et de la stratégie impressionna jusqu'à ses adversaires. Mais l'auteur insiste aussi sur son éthique du combat : l'Émir traitait ses prisonniers avec dignité, anticipant les principes modernes du droit humanitaire. Le récit revient longuement sur ses années d'exil. D'abord enfermé au château d'Amboise après la trahison française, puis installé à Damas, Abdelkader transforma l'épreuve en cheminement intellectuel. Il rédigea des textes



philosophiques, dont *Kitab El Mawaqif*, et fit preuve d'un courage moral lors des émeutes de 1860, en protégeant des milliers de chrétiens. Ce geste lui valut une reconnaissance internationale et confirma la portée universelle de sa

pensée. Mahmoud Si Youcef explique que ce livre répond à une nécessité : «décoloniser l'histoire», briser les silences et redonner à l'Algérie une mémoire confisquée. Cette démarche est saluée par Abdelkader Reguig, ancien sénateur :

«un livre qui brise les silences et rétablit la vérité sur l'Émir Abdelkader». Pour lui, l'ouvrage dépasse la seule dimension historique : « L'Émir n'est pas seulement un symbole de la résistance : c'est un visionnaire, un humaniste, dont les idées sur la justice et la gouvernance résonnent encore aujourd'hui ». Il insiste aussi sur l'aspect militant : «Halte aux mensonges coloniaux ! Avec des preuves inédites, Si Youcef démontre comment l'histoire officielle a été trafiquée. Il est temps de rendre à l'Algérie sa mémoire volée.» Et de conclure : «Osez la vérité. Plongez dans cette aventure historique !» À travers ces 233 pages, Si Youcef propose une réflexion sur l'identité algérienne, la souveraineté et la place des valeurs humanistes dans la gouvernance moderne. Par la précision de son analyse et la richesse de ses sources, son livre s'impose comme une référence. Un texte engagé, qui redonne souffle à une mémoire collective parfois occultée et qui rappelle que l'héritage de l'Émir Abdelkader ne se limite pas au passé, il éclaire le présent et inspire l'avenir. Mahmoud Si Youcef, diplômé en sciences politiques et de l'École nationale de l'administration, ancien wali et inspecteur général au ministère de la culture, a également participé à la création de la fondation Émir-Abdelkader.

S.T.

## ARTS ET PATRIMOINE

## Manel Lynn met en lumière le patrimoine architectural algérien

L'artiste Manel Lynn consacre son travail à la préservation du patrimoine ancien et à son rôle dans la mémoire collective. Son exposition, intitulée *Patrimoine architectural algérien* avant 1830, est visible à la galerie Racim du 31 août au 13 septembre. À travers 36 aquarelles, elle offre un large aperçu des monuments, mosquées et vestiges qui témoignent de l'histoire et de la grandeur du pays. Parmi ses œuvres, une peinture attire particulièrement l'attention, celle d'une ancienne mosquée de Ghaza, datant de l'époque byzantine et détruite en 2023. « C'est en signe de solidarité et pour dénoncer un génocide humain et culturel que j'ai tenu à l'intégrer », explique l'artiste. Son intérêt pour ce thème est né lors d'une visite à Mila, où elle a découvert la mosquée Sidi Ghanem. « Ce fut le déclencheur de cette série », confie-t-elle. Les aquarelles se distinguent par des tons doux, entre ocre et beige, qui apportent une impression de sérénité et de modernité. « Ces nuances claires créent un contraste avec l'ancienneté des monuments représentés », souligne Manel Lynn. Les œuvres couvrent un vaste territoire : Alger, Tlemcen, Béjaïa, Timimoun, Mostaganem, Tipasa, Batna, Boussaâda, Ténès ou encore Gouraya. Mosquées, palais, mausolées et vestiges archéologiques y sont représentés avec précision. On retrouve par exemple le mausolée royal de Maurétanie à Tipasa, le palais de la Djenina à Alger, le ksar Agglad de Timimoun, ou encore les ruines de Lambèse-Tazoult et de Tiddis. Chaque tableau est accompagné d'un court texte indiquant le lieu, la date et quelques repères historiques. « J'ai fait des recherches dans des ouvrages et sur internet afin de documenter chaque œuvre », précise l'artiste, qui est également ingénieure en fabrication mécanique. Avec cette exposition, Manel Lynn souhaite rappeler l'importance de sauvegarder un patrimoine riche et varié, qui reflète l'identité et la mémoire de l'Algérie. Son travail est à la fois artistique et documentaire, invitant le public à voyager dans le temps et à redécouvrir un héritage souvent méconnu.

S.T.



## Arts et patrimoine au cœur de l'IATF 2025

Alger accueillera, du 4 au 10 septembre, un programme culturel riche en marge de la Foire commerciale intra-africaine. Le ministère de la Culture et des Arts a préparé un programme destiné à mettre en avant la diversité de la culture algérienne et son ancrage africain. Des expositions d'arts plastiques seront organisées dans plusieurs lieux emblématiques : Palais de la culture Moufdi-Zakaria, École nationale supérieure des beaux-arts, Dar Abdeltif, Palais des Raïs-Bastion 23, Cinémathèque d'Alger, Théâtre national algérien (TNA) et même l'aéroport d'Alger. Le

théâtre sera également présent, notamment au TNA avec deux productions récentes pour adultes, un spectacle pour enfants, ainsi qu'Africa 45-60 du théâtre El Moudja de Mostaganem, programmé le 5 septembre à la salle Atlas. Le cinéma algérien sera mis à l'honneur à la Cinémathèque avec la projection de plusieurs classiques. La musique viendra compléter ce panorama avec une dizaine de concerts au Palais de la culture, à Dar Abdeltif, à la villa Boulkine de Hussein Dey, avant une soirée symphonique de clôture à l'Opéra d'Alger.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

| 1DJR  | DOHR  | ASR   | MAGHREB | ISH.  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 04:04 | 12:54 | 16:42 | 19:53   | 21:30 |

## L'Algérie sera représentée au concours mondial du fromage par Liticia Sellah

La ville de Tours, en France, accueillera, du 14 au 16 septembre, une nouvelle édition du Concours mondial du meilleur fromager, une compétition prestigieuse qui réunit chaque année des artisans venus des quatre coins du monde. L'Algérie sera représentée lors de cette édition par Liticia Sellah, une figure montante de l'univers du fromage artisanal national. Elle sera la seule candidate du continent africain, ce qui représente une immense responsabilité.



## 1<sup>ère</sup> édition du festival de l'Écomusée de l'Algérie à Montréal

Du 29 au 31 août, l'Écomusée de l'Algérie à Montréal a organisé la première édition de son festival, dont le slogan était cette année « L'amour au creux du patrimoine, entre ce qu'on ressent et ce qu'on exprime ». Au programme : une soirée musicale animée par le groupe chaabi Nesraf, un colloque autour de l'œuvre de Cheikh El Hasnaoui animé par Ahmed At Tudert, Arezki Khousa et Mohand Soualali, la projection en avant-première du film « FOUROULOU » en présence du producteur-réalisateur M. Ali Berkenou, ainsi que la projection du film « Le Passager » de Rabah Bouberras, et une conférence-débat sur les tatouages animée par Mme Karima Ouazar. Des ateliers participatifs et des dégustations de plats algériens étaient également au menu.

## Tunisie : appel d'offres pour l'achat de 125 000 tonnes de blé tendre

Des négociants européens ont annoncé, mardi 2 septembre 2025, que l'Office des céréales de Tunisie a lancé un appel d'offres international pour l'acquisition d'environ 125 000 tonnes de blé tendre. L'Office des céréales, chargé de l'importation et de l'approvisionnement du marché local, a ouvert un appel d'offres pour l'achat de 125 000 tonnes de blé tendre. Les soumissions sont attendues jusqu'au mercredi 3 septembre 2025, rapporte Reuters. Malgré une production locale en hausse, la Tunisie reste dépendante des importations pour équilibrer son approvisionnement. Les négociants soulignent également que la conjoncture internationale, marquée par la volatilité des prix des céréales, rend ces achats stratégiques pour la stabilité du marché intérieur. Quelques jours plus tôt, le 31 août, l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) avait annoncé une collecte record de 12 millions de quintaux de céréales au titre de la saison agricole 2025, soit le meilleur résultat des cinq dernières années. Cette progression constitue un atout pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire la facture d'importation.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Mercredi 03 septembre 2025 // N° 1152 // PRIX 20DA

Alors que les cas de suicide augmentent parmi les soldats sionistes

## Des centaines de réservistes refusent de combattre

**U**n soldat israélien a mis fin à ses jours hier à l'intérieur d'une base militaire dans le nord d'Israël, portant à 18 le nombre de soldats qui se sont suicidés depuis le début de l'année 2025



combat, au cours duquel les soldats ont été exposés à des scènes « dures » pendant la guerre en cours dans la bande de Gaza. Pour rappel, en 2024, 21 soldats se sont suicidés, dont 12 réservistes. En 2023, 17 soldats se sont suicidés. En 2022, 14 soldats se sont suicidés. En 2021, 11 soldats de l'armée d'occupation se sont suicidés. Par ailleurs, pour ne pas subir le sort de leurs camarades qui se sont suicidés, environ 350 réservistes israéliens ont signé une déclaration s'opposant à la décision du cabinet d'occuper la ville de Gaza, selon le journal hébreu Haaretz. Ils ont annoncé qu'ils ne rejoindraient pas le service s'ils étaient appelés, reflétant ainsi le rejet croissant des soldats de la politique militaire du gouvernement. « Nous sommes plus de 365 soldats, et ce nombre ne cesse d'augmenter, à avoir servi pendant la guerre et à avoir déclaré que nous ne nous présenterons pas au rapport si nous sommes à nouveau appelés », a déclaré le sergent de première classe (réserve) Max Kresch lors d'une conférence de presse animée hier mardi à Tel-Aviv. « Nous refusons de participer à la guerre illégale de Netanyahu, et nous considérons comme un devoir patriotique de refuser et d'exiger des comptes de nos dirigeants », a-t-il ajouté. De son côté, le sergent-chef Dor Menahem, un autre réserviste, a déclaré : « La décision de nous engager dans le cadre d'une opération d'occupation définitive de Gaza est totalement illégale et expose les prisonniers, les soldats et les civils à un danger. » Il a ajouté que les signataires refusaient de répondre à d'éventuels ordres, soulignant qu'il n'existait aucune justification opérationnelle ou sécuritaire à la démarche visant à occuper Gaza. Il a décrit la décision comme « politique, dangereuse et au service d'une minorité extrémiste, au détriment de la sécurité des colons ».

Hakim H.

Selon les médias officiels hébreux. L'Autorité de radiodiffusion hébraïque a déclaré : « Un combattant de la brigade Golani en service régulier (dont le nom n'a pas été mentionné) a mis fin à ses jours et a été retrouvé mort dans une base militaire du nord d'Israël. » L'autorité n'a pas clarifié les circonstances du suicide, mais a indiqué que « le nombre de soldats ayant mis fin à leur vie depuis le début de l'année a atteint 18 ». Il y a environ deux semaines, le capitaine de réserve Yosef Haim (28 ans) a été retrouvé mort dans une forêt dans le nord d'Israël. « Face à la hausse du nombre de suicides dans les rangs de l'armée israélienne, le chef de la division des ressources humaines de l'armée, le général de division Dado Bar

Kalifa, a décidé, fin juillet dernier, de créer un comité chargé d'examiner le niveau de soutien fourni aux soldats démobilisés et au personnel de réserve ayant mis fin à leurs jours à cause de leur service militaire », a déclaré l'autorité. Cette décision de Kalifa fait suite au suicide de Roy Wasserstein, réserviste de la 401<sup>e</sup> brigade blindée, qui aurait été exposé à des scènes horribles pendant la guerre à Gaza, selon la radio de l'armée israélienne. Selon le journal hébreu Haaretz, sept soldats israéliens se sont suicidés rien qu'en juillet dernier. En août dernier, une enquête menée par l'armée d'occupation israélienne a attribué la plupart de ces suicides aux conditions de combat et aux difficultés résultant d'un séjour prolongé dans les zones de

## Plus de 100 000 Français demandent la destitution d'Emmanuel Macron

Le site de l'Assemblée nationale française a mis en ligne une pétition officielle réclamant la destitution du président Emmanuel Macron, après qu'elle a dépassé le seuil des 100 000 signatures, minimum requis pour sa publication officielle. Datée du 28 avril 2025, cette pétition a été transmise à la commission des lois de l'Assemblée, chargée de l'examiner et de déterminer la possibilité d'engager une procédure juridique. Les initiateurs s'appuient sur l'article 68 de la Constitution française, qui autorise la destitution du président de la République en cas de « manquement manifeste à ses devoirs, incompatible avec l'exercice de son mandat ». Ils accusent Emmanuel Macron de violations graves et répétées, telles que l'atteinte aux principes démocratiques, l'abus de

pouvoir et des décisions jugées dangereuses pour la sécurité nationale et européenne. Selon le texte, le chef de l'État aurait porté atteinte aux libertés fondamentales et aux valeurs démocratiques, en adoptant une posture autoritaire et en affichant du mépris pour les institutions constitutionnelles. Les signataires dénoncent en outre des choix internationaux qualifiés d'irresponsables, qui exposeraient la France à de lourdes menaces, tant internes qu'externes. D'après le règlement du site de l'Assemblée nationale, toute pétition atteignant 100 000 signatures est publiée pour lui donner une visibilité nationale. Lorsqu'elle franchit le seuil de 500 000 signatures, elle est débattue en séance plénière. C'est la troisième fois qu'une telle initiative apparaît sur le site de l'Assemblée nationale. Elle

survient dans un climat de tensions politiques grandissantes, alors qu'une partie croissante des citoyens estime que la politique d'Emmanuel Macron met en péril la démocratie et les institutions républi-

